

Transports publics genevois
Rapport annuel de gestion 2015

stpg

Afin de ne pas alourdir le texte, nous avons renoncé à une rédaction épicène, c'est-à-dire dans un langage conforme au principe de l'égalité des sexes. Toutefois, ce choix n'entame en rien notre conviction à défendre les principes de l'égalité dans le monde professionnel.

Avec le soutien de



Organes décisionnels	04-07
Collège de direction	04
Conseil d'administration	05
Mot du président	06-07
Rapport d'activité	08-40
Faits marquants	08-09
Mot de la direction	10-11
Les 7 engagements des tpg	12-40
1. Service public	12-17
2. Clients	18-21
3. Collaborateurs et collaboratrices	22-26
4. Environnement	27
5. Sécurité	28-29
6. Qualité	30-33
7. Principes organisationnels	34-40
Rapport financier consolidé	43-51
Chiffres clés	43
Approbation	44
Indicateurs RH en 2015	45-51
Comparaison avec les données de 2014	45
Evolution de l'effectif moyen	46
Nationalités	46
Lieux de domicile	47
Ancienneté dans l'entreprise	47
Encadrement	48
Taux de rotation du personnel tpg	48
Comparatif 2007 à 2015	49
Répartition des engagements	49
Répartition de l'effectif	50
Répartition de l'effectif de l'encadrement	50
Pyramide des âges	51
Statistiques	52-61
Caractéristiques des lignes au 12 décembre 2015	52
Longueur des lignes	53
Parc de véhicules et kilomètres parcourus	53
Résultats par ligne	54-57
Structure de coût des lignes principales en 2015	58
Taux de couverture et d'utilisation des lignes en 2015	59
Produits du transport	60
Statistiques sur deux ans	60
Glossaire	61
Etats financiers consolidés pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2015	62-66
Bilan consolidé	62
Compte de résultat consolidé	63
Tableau des flux de liquidités consolidés	64-65
Variation des fonds propres consolidés	66

Organes décisionnels

Collège de direction

Direction au 31 décembre 2015

Denis Berdoz
Directeur général

Nicolas Charbonnier
Ressources humaines

Marc Châtelain
Exploitation

Eric Forestier
Direction Clients

Pascal Ganty
Infrastructures & Bâtiments

Guillaume Meyer
Systèmes d'information & Télécommunications

Benjamin Vincent
Finances & Gestion

Thierry Wagenknecht
Technique

Conseil d'administration

désigné pour la période du 01.06.14 au 31.05.18

Membres désignés par le Conseil d'Etat

Christophe-Xavier Clivaz	Président du conseil a.i., administrateur depuis janvier 2009
Anita Frei	Présidente du conseil, administratrice d'avril 2008 à juillet 2015
Eric Grasset	Administrateur depuis octobre 2012
Claudia Grassi	Administratrice depuis avril 2015
Denis Grobet	Administrateur depuis juin 2014
Bernard Gruson	Administrateur de juin 2014 à février 2015
Maja Lüscher	Administratrice depuis décembre 2008
Antoine Vielliard*	Administrateur depuis août 2014

Membres désignés par le Grand Conseil

Céline Amaudruz	Administratrice depuis octobre 2012
Thierry Cerutti	Administrateur depuis octobre 2012
Francisco Gonzalez	Administrateur depuis juin 2014
Christian Grobet	Administrateur depuis juin 2014
Philippe Meyer	Administrateur depuis mars 2009
Sonja Molinari	Administratrice depuis décembre 2014
Anne Penet	Administratrice depuis juin 2014

Membres désignés par le Conseil administratif de la Ville de Genève

Christian Ferrazino	Administrateur de juin 2014 à février 2015
Rémy Pagani	Administrateur depuis mars 2015

Membre désigné par l'Association des communes genevoises

Marcel Goehring	Administrateur depuis octobre 2012
------------------------	------------------------------------

Membres désignés par le personnel tpg

Marie-Paule Bruynooghe	Administratrice depuis octobre 2012
Philippe Schaedler	Administrateur depuis janvier 2007
François Sottas	Administrateur depuis janvier 2007

* Représentant de la région frontalière

Mot du président

Malgré la sobriété affichée, 2015 aura marqué la première année du nouveau contrat de prestations qui unit les tpg à l'Etat de Genève, à plus d'un titre.

Suite à la baisse tarifaire entérinée en décembre 2014 et en perspective du manque à gagner qu'elle allait engendrer – et qui s'est avéré mois après mois – les années du contrat de prestations 2015-2018 sont placées sous le signe de la sobriété. Un changement de cap par rapport au contrat de prestations précédent qui avait vu une augmentation de l'offre de 30% pour la seule année 2011!

Une donne qui n'empêchera cependant pas les tpg de tout mettre en œuvre pour proposer aux Genevoises et Genevois une offre de transport répondant à leurs attentes et contribuant au dynamisme et à la compétitivité de la région. Pour piloter l'entreprise sur cette ligne fine entre satisfaction de la clientèle et restrictions budgétaires, le gouvernail de l'entreprise a été confié à Denis Berdoz qui a pris son poste à la Direction générale des tpg le 1^{er} mars 2015.

Malgré des moyens financiers amoindris, les tpg ont pu procéder à des optimisations de leur offre au cours des changements d'horaires d'avril et de décembre. Celles-ci ont principalement concerné des révisions d'horaires ou de temps de parcours, des modifications de tracés et des services à la clientèle. On relèvera particulièrement la résolution des problèmes rencontrés avec les distributeurs de titres de transport et la mise en service de la nouvelle ligne U le 14 décembre grâce au financement des communes de Versoix et de Chavannes-des-Bois.

Toujours avec pour objectif une maîtrise stricte des deniers publics, l'entreprise a mené une opération inédite pour une entité publique suisse, afin de financer sa part dans le projet de construction du futur centre de maintenance et dépôt d'En Chardon. Elle s'est en effet lancée avec succès sur les marchés financiers en émettant une obligation publique pour un montant de CHF 160 millions qui s'est écoulée en l'espace d'une vingtaine de minutes à peine! Un motif de réjouissance auquel est venue s'ajouter, le 18 septembre, la pose de la première pierre symbolique du futur bâtiment.

Mais tous les chiffres ne se sont pas affichés en baisse en 2015! Si la clientèle a effectivement stagné, puisque la hausse des abonnés annuels est essentiellement due à un report des détenteurs d'abonnements mensuels, les chiffres importants enregistrés par la vente des billets et cartes journalières par SMS et via les applications mobiles des tpg – près de 4 millions de titres de transport

vendus de cette manière – ont de quoi réjouir! Ils confirment le succès de cette innovation technologique mise en place en 2014.

L'innovation au service de la collectivité c'est bien ce que recherchent les tpg. Depuis 2011, avec leurs partenaires SIG, OPI (Office de promotion des industries et des technologies) et ABB, ils développent TOSA, ce bus 100% électrique qui pourrait un jour débarrasser les villes d'une partie des lignes aériennes de contact et des émissions de CO₂ issues des véhicules diesel. Présenté aux parlementaires et aux membres de l'administration fédérale à Berne au printemps, le prototype TOSA a séduit les autorités et se concrétise peu à peu. Le projet recevra, en effet, le soutien financier de l'Office fédéral de l'énergie et de l'Etat de Genève pour un montant global de CHF 18.4 millions; et le Grand Conseil a approuvé le projet de loi relatif à l'exploitation d'une ligne tpg par une flotte intégralement composée de bus TOSA, dont la mise en exploitation est prévue pour 2017.

Avec l'exploitation de TOSA sur la ligne 23, dont le tracé sera adapté notamment pour accueillir la nouvelle technologie, c'est un premier remodelage du réseau qui s'opérera d'ici à la fin de l'année prochaine. Il précédera celui qui aura lieu avec la mise en service du Léman Express. Un défi de taille, particulièrement au regard de la conjoncture économique difficile, et qui doit être pensé en tenant compte de la mobilité « multimodale » vers laquelle notre région évolue.

Je profiterai de cette tribune pour adresser des remerciements: à mes collègues du Conseil d'administration, à l'ensemble de la direction et à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs des tpg pour leur investissement quotidien en vue de répondre aux attentes de la population. Tous ensemble, nous réussissons à renforcer chaque jour un peu plus la satisfaction des Genevois envers leurs transports publics.



A compter du 1^{er} juillet 2016, Anne Hornung-Soukup prendra la présidence de l'entreprise. Je lui souhaite d'ores et déjà plein succès dans l'exercice de cette fonction exigeante et passionnante. Qu'elle soit assurée de mon soutien pour l'aider à relever les défis qui l'attendent.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Clivaz'.

Christophe-Xavier Clivaz

Président du Conseil d'administration a.i.

Rapport d'activité

Faits marquants

Janvier

Réorganisation de l'information aux voyageurs

Afin de répondre au besoin croissant en matière de transversalité et d'expertise lié à l'information aux voyageurs, ainsi qu'aux enjeux du prochain contrat de prestations au niveau de l'optimisation de l'offre, l'information aux voyageurs en temps réel est rattachée au domaine Direction Clients le 1^{er} janvier 2015.

Direction des Ressources humaines

Engagé aux tpg en mai 2014 comme adjoint au directeur des Ressources humaines, après vingt-cinq ans aux Services industriels de Genève, Nicolas Charbonnier devient directeur des Ressources humaines le 1^{er} janvier.

Direction de l'Exploitation

Ancien directeur des opérations chez Total Suisse, Marc Châtelain prend la direction de l'Exploitation le 19 janvier.

Mars

Direction générale

Nommé en octobre 2014 par le Conseil d'Etat sur proposition du Conseil d'administration, Denis Berdoz devient directeur général des tpg le 1^{er} mars. De 2007 à 2015, il a dirigé avec succès la société Mauerhofer & Zuber SA, une entreprise suisse active dans le domaine des transports et de l'énergie (régulation du trafic routier, systèmes de sécurité ferroviaire, installations électriques et télécommunications).

Avril

Adaptation de l'offre

Conformément au contrat de prestations 2015-2018 qui demande aux tpg de réaliser des économies, une adaptation de l'offre tramways et trolleybus affectant au minimum la qualité de service intervient le 13 avril.

Emission obligataire

Le 22 avril, les tpg lancent avec succès leur première obligation publique pour un montant de CHF 160 millions, au taux de 0.9% et sur une durée de vingt ans. Cet emprunt, premier de la sorte pour une entité publique suisse, est destiné au financement du futur centre de maintenance secondaire et dépôt d'En Chardon, dont la mise en service est prévue en 2019.

Mai

Crue exceptionnelle de l'Arve

Face au risque de débordement de l'Arve, les tpg se mobilisent pour maintenir leur offre en cas de fermeture des ponts et assurer les déplacements de la population.

Juin

Distributeurs automatiques de titres de transport

Le projet de changement de logiciel – « reengineering » – des distributeurs automatiques de titres de transport des tpg démarré en février 2014 arrive à son terme avec la pose de la dernière machine sur le réseau le 23 juin. Grâce à cette intervention, le parc de machines des tpg dispose désormais de 500 automates plus rapides et plus fiables.

Audit de re-certifications

L'audit de re-certifications du management de la qualité et du management environnemental se déroule avec succès. Les tpg peuvent à nouveau afficher fièrement leurs certificats ISO 9001 et ISO 14001.

Juillet

Démission de la présidente du Conseil d'administration

Après deux ans et demi à la présidence du Conseil d'administration des tpg, dont elle était membre depuis sept ans, Anita Frei démissionne avec effet au 31 juillet. L'intérim sera assuré par Christophe-Xavier Clivaz, vice-président du Conseil d'administration.

Alerte pollution à l'ozone

Suite au déclenchement de l'alerte à la pollution par la Direction générale de l'environnement, les tpg appliquent l'action spéciale « titres de transport unireso occasionnels au tarif réduit », décidée par l'Etat et la communauté tarifaire unireso pour encourager la population à privilégier les transports publics pour ses déplacements.

Août

SwissPass

Après une phase pilote démarrée au mois de juin, le lancement national du SwissPass a lieu le 1^{er} août. Ce projet comporte deux volets : la mise à disposition d'une carte sans contact servant de support unique pour les titres de transport et les prestations de services complémentaires (Mobility CarSharing, PubliBike, SuisseMobile, domaines skiabiles, etc.) auxquels a souscrit son détenteur et la création d'une plateforme nationale composée de plusieurs bases de données contenant notamment les arrêts, les lignes, l'assortiment des titres de transport, les tarifs, ainsi que les canaux de distribution des entreprises de transport public ayant adhéré au SwissPass.

Septembre

Direction Clients

Le domaine Ventes, marketing & promotion devient Direction Clients. Ce nouveau nom est représentatif de la réorganisation et du renforcement des activités dévolues à la clientèle et accentue le positionnement de l'entreprise résolument tournée vers ses clients.

En Chardon

Le 18 septembre a lieu la pose de la première pierre symbolique du futur centre de maintenance secondaire et dépôt des tpg, En Chardon, en présence des autorités cantonales. Les tpg profitent de l'occasion pour mettre en service la bande convoyeuse qui servira à évacuer les matériaux d'excavations du chantier.

Octobre

Compensation des heures de grève

La direction et les trois syndicats – ASIP, SEV et Transfair – parviennent à un accord sur le mode de compensation des heures dues à l'entreprise suite à la grève du 19 novembre 2014. Le montant dû sera prélevé équitablement en deux fois sur le salaire des grévistes annoncés, avant la fin de l'année, et deux heures seront déduites de leur compteur horaire.

Formation continue de conducteur en transports publics

Quarante-neuf conducteurs et conductrices se voient décerner les premiers certificats de la formation continue de conducteur en transports publics mise en place par les tpg et validée par le Département de l'instruction publique de la République et Canton de Genève en juillet 2014.

Conditions de travail exemplaires sur les chantiers

Les tpg signent un protocole d'accord avec les partenaires sociaux des métiers du bâtiment et établissent un plan d'actions et de mesures destiné à renforcer les contrôles sur leurs chantiers pour lutter contre les pratiques illégales, telles que travail au noir ou sous-enchère salariale.

Novembre

Nouveau responsable de l'audit interne

Fort d'une expérience de quinze ans de l'audit interne en milieu bancaire, Alain Amann devient responsable du service d'audit interne des tpg le 1^{er} novembre.

Séminaire des cadres et experts

Jeudi 19 novembre, le collège de direction in corpore réunit les cadres et experts de l'entreprise pour un bilan de l'année 2015 et une présentation des sujets d'actualité de l'entreprise ainsi que des axes stratégiques qui structureront l'ensemble des activités pour 2016, dont le lancement d'un important programme d'entreprise sur le thème « Santé et Absentéisme ».

Action cinq minutes au terminus

Au regret de la direction de l'entreprise, l'intersyndicale, composée des syndicats ASIP, SEV et Transfair, appelle les conductrices et conducteurs à suivre une action de revendications sur le réseau en observant cinq minutes d'arrêt à chaque fin de ligne. L'objectif de ce mouvement est de signifier l'exigence d'un temps d'arrêt de cette durée minimale à chaque terminus, quoi qu'il se produise sur le trajet.

Décembre

TOSA

Le projet de loi pour l'exploitation de la ligne 23 par une flotte de véhicules entièrement composée de bus électriques TOSA est approuvé par le Grand Conseil en date du 4 décembre.

Numéro gratuit

Les tpg mettent en service un numéro gratuit depuis la Suisse et la France voisine pour toutes les informations concernant les horaires, les parcours, les félicitations et/ou réclamations, l'état du réseau, les tarifs unireso, etc.

Changement d'horaire de décembre

Le manque à gagner consécutif à la baisse des tarifs unireso fin 2014 a imposé des restrictions ciblées de l'offre axées principalement sur des optimisations d'horaires. Quelques améliorations modestes ont toutefois pu avoir lieu : passage d'un horaire « samedi vacances » à un seul et unique horaire « samedi » tout au long de l'année, temps de parcours revus pour un meilleur respect de l'horaire ou encore tracés de ligne modifiés pour des dessertes plus efficaces, notamment en soirée. Une nouvelle ligne, la U, est tout de même inaugurée grâce au financement des communes de Versoix et de Chavannes-des-Bois. Enfin, certaines mesures d'efficacité sont introduites, comme l'horaire « heures creuses » sur les lignes de tram entre 9h00 et 16h00, moment de la journée où les trams sont moins fréquentés. Des changements interviennent également sur les lignes nocturnes avec, en particulier, l'extension de l'horaire sur certaines lignes au grand plaisir des noctambules.

Noms d'arrêts

Une soixantaine de noms d'arrêts sont modifiés ou font leur apparition sur le réseau. Ces changements ont principalement pour but de faciliter la recherche d'itinéraire en évitant les doublons, au niveau national notamment.

Mot de la direction

Après une année 2014 pour le moins turbulente, les tpg sont passés en 2015 au nouveau contrat de prestations qui les lie à l'Etat de Genève jusqu'en 2018.

Si l'on regarde l'album photo de l'année écoulée, 2015 apparaît comme le « négatif » positif d'une année 2014 qui restera dans les annales des tpg comme un *annus* quelque peu *horribilis*. Aux départs à la direction de l'entreprise en 2014 est venue répondre l'arrivée de trois nouveaux directeurs à la Direction générale, à l'Exploitation et aux Ressources humaines. A la rupture du dialogue social entre l'entreprise et les syndicats ainsi qu'à la grève des collaborateurs qui a paralysé le réseau le temps d'une journée ont succédé les discussions sur l'application du protocole d'accord qui a mis fin au mouvement social en décembre 2014. Les problèmes rencontrés précédemment avec les distributeurs de titres de transport se sont réglés par l'installation d'appareils reconfigurés, plus rapides et plus fiables. Des contrastes flagrants par rapport à l'année précédente qui ont fait de 2015 une année de changement et de stabilisation. Autre fait positif : le lancement réussi d'une émission obligataire qui permettra aux tpg de financer une partie importante de la construction de leur troisième centre de maintenance et dépôt au lieu-dit En Chardon.

Bémol principal : la baisse des tarifs appliquée lors du changement d'horaire fin 2014 n'a pas eu les effets escomptés par ses initiants en termes d'augmentation de la fréquentation. En effet, la clientèle existante s'est reportée sur les titres de transport plus avantageux – transfert des achats d'abonnements mensuels sur les abonnements annuels – mais les ventes n'ont pas augmenté. Le manque à gagner s'est donc confirmé avec une perte de chiffre d'affaires s'élevant à environ CHF 10 millions.

Malgré des recettes en déclin dès le début de l'année, l'entreprise a maintenu le cap pour continuer à offrir à ses clients un service de qualité et à ses collaborateurs de bonnes conditions de travail. Ainsi, en dépit des restrictions économiques qui ont impliqué une légère réduction de l'offre, effectuée de manière ciblée en fonction de la demande, elle a pu améliorer son offre ici et là et proposer de nouveaux services, tels qu'un numéro gratuit depuis la Suisse et la France voisine pour toutes les questions relatives aux tpg. S'agissant des conditions de travail, tout au long de l'année, la direction et les syndicats ont multiplié les rencontres pour discuter et négocier les différents points contenus dans le protocole d'accord. Aucun licenciement lié au contrat de prestations n'a été prononcé en 2015 et l'engagement inscrit dans le protocole que l'effectif à temps plein fin 2015 soit au

même niveau qu'il l'était un an auparavant a été respecté. Par ailleurs, lors du changement d'horaire de fin d'année, les temps de parcours de toutes les lignes du réseau ont été actualisés afin d'être les plus représentatifs possible de l'évolution des conditions de circulation.

L'album 2015 étant à présent clos, il s'agit d'orienter notre objectif vers l'avenir. Avec la durabilité, tant de nos services que de l'environnement, en trame de fond, notre point de focus sera naturellement nos clients. Nous allons développer et diversifier nos services en 2016, notamment en lançant la vente aux distributeurs de billets combinés, alliant titre de transport et entrée à des manifestations, et en devenant un point de vente pour des offres de voyages. En élargissant notre focus à la collectivité des habitants et travailleurs du canton et de l'agglomération, nous allons continuer d'œuvrer pour le développement d'une mobilité facilitant les déplacements de tous et s'inscrivant dans les principes du développement durable.

Le projet phare dans ce sens sera, sans nul doute, la préparation de l'exploitation de la ligne 23 par une flotte de bus 100% électriques, les bus TOSA, qui devrait avoir lieu en 2017, suite à l'approbation du projet de loi y relative par le Grand Conseil le 4 décembre 2015.

Je profite de l'opportunité que m'offrent ces quelques pages pour adresser mes remerciements au Conseil d'administration des tpg pour la confiance qu'il m'a accordée au cours de cette première année écoulée pour moi à la tête de l'entreprise. J'y ajoute mes remerciements, ainsi que ceux du collège de direction et de l'ensemble du personnel, à Anita Frei, notre ancienne présidente, pour son dévouement à notre entreprise au cours de ses sept années comme administratrice, puis présidente.

Enfin, au nom du collège de direction, je remercie chaleureusement l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement de tous les jours au service de l'entreprise et de nos clients.



A stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.

Denis Berdoz
Directeur général

Avec l'ensemble du collège de direction

Les 7 engagements des tpg

1. Service public

Acteurs incontournables de la mobilité et de l'emploi dans le Grand Genève, les tpg s'engagent au quotidien au service de la collectivité.

Malgré un contexte économique difficile, les tpg mettent tout en œuvre pour améliorer leur offre en matière de transport et de service à la clientèle. Le regard résolument tourné vers l'avenir, ils cherchent des solutions innovantes en matière de mobilité et soutiennent les professionnels de demain.

Manifestations
Service renforcé et navettes

Comme chaque année, les tpg ont apporté leur soutien à diverses manifestations sportives et culturelles dans le canton de Genève en fournissant un service de navettes gratuites ou en renforçant leur offre. Parmi les événements concernés, on peut citer le Marathon de Genève, la Nuit des musées, les caves ouvertes ou, encore, la Fête de la musique.

Les tpg étaient, par ailleurs, présents aux journées portes ouvertes du CEVA fin septembre avec un stand afin de faire la promotion de leurs services. Au programme : information, mais aussi jeux pour les enfants avec possibilité de gagner des lots aux couleurs des tpg. Ils ont également mis à disposition un service de navettes pour relier les différents sites du chantier.

Options financières
Prix du carburant, TVA et affectation du trop-perçu aux distributeurs

Le Conseil d'administration a validé l'option financière proposée par la Direction Finances & Gestion pour faire bénéficier les tpg d'un prix favorable sur le carburant, bloqué sur dix-huit mois. Il a également validé la reconduction de la méthode d'assujettissement à la TVA en cours depuis 2010. Le montant du trop-perçu aux distributeurs automatiques de titres de transport sera, quant à lui, affecté à des mesures destinées à la clientèle : information aux voyageurs, notamment. Comme les années précédentes, il sera répondu favorablement à quelques demandes de contribution financière adressées aux tpg, par exemple pour le transport des personnes à mobilité réduite.

En Chardon
Emprunt obligataire,
pose de la première pierre
et communication

Le 21 avril, les tpg ont émis un emprunt obligataire sur le marché financier suisse qui leur permettra d'emprunter un montant de CHF 160'000'000 à 0.90% sur vingt ans.

Cette opération, menée par le Crédit Suisse, est une première pour une entité publique autonome sur le plan national. Elle bénéficie du cautionnement simple du Canton et par conséquent de son bon niveau autonome au niveau national. Elle permettra aux tpg de financer la grande partie de leur part du projet de construction de leur troisième centre de maintenance et dépôt d'En Chardon, dont la mise en service est prévue en 2019. L'encaissement a eu lieu exactement un mois plus tard en même temps que le dénouement du swap de taux initialement opéré en mai 2014 de 1.8345%. L'économie budgétaire dégagée de cette opération sera de CHF 2'991'000 par an en charges financières (vs taux budgété de 3.25%). L'émission d'un emprunt obligataire permet aux tpg d'économiser sur les frais d'intérêts (43 millions de frais d'intérêts sur vingt ans au lieu des 104 millions prévus par les calculs du projet de loi en 2012). Le choix des tpg pour cette forme d'emprunt s'est avéré un franc succès puisque, en l'espace d'une vingtaine de minutes, la totalité de l'émission a trouvé preneurs auprès de 42 investisseurs (assurances, fonds de pension, etc.), un nombre supérieur à la moyenne observée dans des opérations similaires et atteint grâce à la rareté du profil d'une entreprise comme les tpg dans ce type de transaction.

En matière de communication, les tpg ont lancé une fiche d'information trimestrielle pour renseigner les personnes intéressées par l'avancement des travaux. Ce document est disponible sur le site Internet de l'entreprise.

La première pierre symbolique du futur centre de maintenance secondaire et dépôt des tpg En Chardon a été posée le 18 septembre en présence de Luc Barthassat, conseiller d'Etat en charge des transports. Pour marquer ce moment important de la construction du futur dépôt et centre de maintenance, le troisième de l'entreprise et le premier sur la rive droite, les participants à la cérémonie ont scellé dans une capsule temporelle leurs messages de succès pour le futur dépôt et pour l'avenir de la mobilité à Genève. Le contenu de ces messages sera révélé à l'inauguration du centre en 2019. La cérémonie

s'est close sur la mise en service de la bande convoyeuse qui permettra d'évacuer les matériaux d'excavation du chantier.

**Autorisation d'accès
au réseau (AAR)**
Renouvellement
de l'autorisation d'effectuer
des transports ferroviaires

L'Office fédéral des transports a octroyé aux tpg, le 27 avril 2015, l'autorisation n° 6'077 d'effectuer des transports ferroviaires en vertu de l'article 8c de la loi sur les chemins de fer. L'autorisation est valable jusqu'au 30 avril 2025 et est conditionnée à l'obtention par les tpg des certificats de sécurité (CerSec A et B) et de l'agrément de sécurité (AgSec).

Formation des apprentis
Agence « Point fort » Login

En partenariat avec Login, la communauté de formation du monde des transports, les tpg ont mis en place une agence « Point Fort » au Bachet à la rentrée de septembre. Ils participent ainsi à une démarche formative qui vise à confier l'exploitation d'un point de vente à des apprentis en dernière année d'apprentissage, sur le modèle déjà expérimenté par Login auprès d'autres opérateurs de transport.

Véhicules électriques
Exploitation d'une ligne TOSA

Le 9 septembre, le Conseil d'Etat a validé le projet et le crédit d'investissement de CHF 15 millions pour le financement des infrastructures de recharge nécessaires au déploiement d'une flotte intégralement composée d'autobus électriques articulés TOSA pour l'exploitation de la ligne 23 dès 2017. L'Office fédéral de l'énergie, qui qualifie TOSA de projet phare pour sa contribution directe à son programme d'innovation des technologies clean tech et à la stratégie énergétique 2050, lui a octroyé un soutien de CHF 3.4 millions. Le projet de loi est adopté à l'unanimité par les membres du Grand Conseil le 4 décembre. En parallèle, les tpg ont déjà mis sur pied une équipe de projet reposant sur deux groupes coordonnés : l'un dédié aux infrastructures aux arrêts, l'autre à l'acquisition des 12 véhicules nécessaires à l'exploitation du tracé, encore à l'étude, qui reliera les Tours de Carouge au P47 de l'aéroport. TOSA est une aventure 100% suisse depuis 2011 : ABB Sécheron pour la partie électrique et électronique, SIG pour la distribution électrique, l'OPI (Office de promotion des industries et des technologies) pour la gestion du projet et HESS AG pour le

véhicule. Les tpg, eux, apportent leur expertise en matière de construction, de maintenance et d'exploitation de véhicules et d'infrastructures d'alimentation électrique.

Perturbations
Conséquences des cortèges,
manifestations et
attaques terroristes de Paris

Les mois de novembre et décembre ont été relativement chargés en matière de cortèges et manifestations qui ont bloqué de nombreuses artères vitales de la ville. Si les collaborateurs des tpg n'ont pas pris part aux manifestations de la fonction publique, ils ont par contre subi une importante surcharge de travail liée aux nombreux détournements et retards. Par ailleurs, les attaques terroristes du 13 novembre à Paris ont eu pour conséquence un renforcement des contrôles aux frontières. Dans les semaines qui ont suivi, les tpg ont subi des retards réguliers sur leurs lignes transfrontalières, notamment les lignes D et 61. Les collaborateurs et cadres concernés étaient essentiellement les conducteurs, les surveillants réseau, les collaborateurs chantiers et manifestations, les responsables de groupe et les opérateurs de la centrale de régulation du trafic. Ils ont fourni un travail conséquent pour limiter autant que possible les perturbations sur le réseau qui, malgré des retards non négligeables, a relativement bien fonctionné.

TP2A
Délégation de service public
d'Annemasse

Fin novembre, TP2A, filiale à 51% de RATPDEV et à 49% des tpg, a remporté l'appel d'offres pour le contrat de délégation de service public du réseau de transports urbains et de mobilité du territoire d'Annemasse Agglo d'une durée de six ans, du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2021, et d'un montant de 48 millions d'euros.

Ce renouvellement marque la confiance réitérée de la communauté d'agglomération envers son délégataire. Opérateur du réseau depuis 2003, TP2A accompagne la dynamique d'un réseau grandissant. A partir de cette date, la fréquentation a été multipliée par trois. En 2008, un premier renouvellement permettait la poursuite du développement du réseau, avec une extension des lignes et la mise en service du bus à haut niveau de service, accompagnée d'une hausse de la fréquentation de 50% depuis 2008.

Après la régulation de certaines lignes de TP2A, la partie Méthodes de Développement du réseau annemassien a également été confiée aux tpg.

**Modifications
du réseau**
Adaptations de l'offre

Conformément au contrat de prestations 2015-2018 qui demande aux tpg de réaliser des économies, une adaptation de l'offre tramways et trolleybus affectant au minimum la qualité de service aux usagers est intervenue le 13 avril, avec, notamment, une diminution de l'offre aux heures creuses, du lundi au vendredi, ainsi que le samedi, sur la ligne 10. Cette mesure est restée valable jusqu'au changement d'horaire de fin d'année.

A l'occasion du changement d'horaire annuel des entreprises de transport public, qui a eu lieu le 13 décembre, d'autres modifications sont intervenues sur le réseau des tpg : actualisation des horaires, abandon de l'horaire « samedi vacances » au profit d'un horaire « samedi normal » identique tout au long de l'année, adaptation de l'offre du samedi des lignes 1, 2, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 19 et 25 au taux de fréquentation réelle, extension des horaires nocturnes et adaptation du parcours de certaines lignes.

Sur les lignes 1, 5, 9 et 25, un test grandeur nature a été lancé en fin d'année et se déroulera tout au long de 2016. Il a pour but d'adapter les temps de battement à la réalité du terrain : plus les temps de parcours seront instables, plus le temps de battement sera important. L'objectif est de permettre à 90% des bus de repartir à l'heure du terminus afin de garantir plus de régularité sur toute la ligne.

Sur le réseau régional Noctabus, des adaptations de parcours facilitent, depuis le changement d'horaire, les rentrées de fin de soirée.

Enfin, une soixantaine de noms d'arrêts ont été modifiés ou créés, principalement dans le but de faciliter la recherche d'itinéraire en évitant les doublons, au niveau national notamment. Il s'agissait souvent de supprimer des traits d'union ou des prénoms, ou encore de préciser la localité (par exemple : Marché est devenu Carouge-Marché).

Réseau
Inauguration de
la nouvelle ligne U

La ligne U a été inaugurée le samedi 12 décembre 2015, en présence du conseiller d'Etat Luc Barthassat et des autorités communales. Du lundi au samedi, de 6h00 à 20h00, elle relie les hameaux genevois de Richelien et Sauverny ainsi que Chavannes-des-Bois, dans le canton de Vaud, à Versoix en se calant sur les horaires des trains pendulaires entre Nyon et Genève/Lancy-Pont-Rouge et les horaires du CO des Colombières. Sa création a été rendue possible par la prise en charge intégrale des coûts d'infrastructures et de certains coûts d'exploitation par les communes de Versoix et de Chavannes-des-Bois.

2. Clients

En direction des clients, c'est là que les collaborateurs des tpg tournent leur regard. Qu'ils travaillent au développement de l'offre, à l'information aux voyageurs, en agence ou dans les ateliers, tous ont pour objectif de satisfaire la clientèle de l'entreprise.

Faire connaître les choix de mobilité offerts aux clients, faciliter l'acte d'achat, développer les services à la satisfaction des usagers et fidéliser la clientèle sont les axes principaux du travail effectué sur le développement du réseau mais aussi des opérations ventes-marketing pour la période couverte par le contrat de prestations 2015-2018.

Abaissement du taux plancher

Adaptation du taux de change

Suite à la décision de la Banque nationale suisse d'abandonner le taux plancher face à l'euro le 15 janvier, il a été décidé de procéder à l'adaptation du taux de change sur les différents outils et canaux de vente des tpg afin d'éviter les pertes de recettes pour l'entreprise. Le taux a été fixé à 1 CHF = 1 € pour simplifier les calculs et la lecture des prix pour les clients. Le nouveau taux de change a été appliqué en agence dès le lendemain de l'annonce de la BNS. Le prix en euro a été revu à la hausse pour s'aligner au prix en francs suisses. Ce taux est réadapté à chaque variation de plus ou moins 10% sur les distributeurs et au taux du jour en agences.

Billettique

Arrivée du SwissPass

Après une phase pilote démarrée au mois de juin, le lancement national du SwissPass a eu lieu le 1^{er} août. Ce projet tient en deux volets : la mise à disposition d'une carte sans contact servant de support unique pour les titres de transport et les prestations de services complémentaires (Mobility CarSharing, PubliBike, SuisseMobile, domaines skiabiles, etc.) auxquels a souscrit son détenteur et la création d'une plateforme nationale composée de plusieurs bases de données contenant notamment les arrêts, les lignes, l'assortiment des titres de transport, les tarifs, ainsi que les canaux de distribution des entreprises de transport public ayant adhéré au SwissPass. La carte est reliée à la plateforme nationale via une puce électronique de technologie RFID. En scannant celle-ci, les contrôleurs pourront vérifier la validité des titres de transport des voyageurs. Dans un premier temps, seuls les abonnements généraux (AG) et demi-tarif nationaux,

ainsi que les prestations complémentaires ont été intégrés à la base de données nationale. De par leurs spécificités, en particulier leurs durées de validité, les abonnements de la communauté tarifaire unireso seront intégrés dans un second temps, début 2017. D'autres communautés tarifaires sont aussi concernées : mobilis (VD), BÜGA (GR) et Passepartout (LU). Les autres communautés tarifaires pourront suivre ensuite.

DATT
Mise en service du dernier distributeur « reengineeré »

Le projet de changement de logiciel des distributeurs automatiques de titres de transport des tpg est arrivé à son terme le 23 juin dernier avec la mise en service – par Luc Barthassat, magistrat en charge des transports – du dernier DATT « reengineeré » à l'arrêt Pierre-Fatio (Rive), en présence d'Anita Frei, présidente du Conseil d'administration des tpg, et des représentants de la firme zurichoise SCS qui avait repris le contrat tpg en février 2014. Grâce au nouveau logiciel développé par cette société, les tpg et leurs clients disposent, aujourd'hui, d'un parc de 500 automates plus rapides (temps de transaction lors de la prise d'un ticket réduit de moitié, de vingt à dix secondes) et plus fiables (moins de pannes). La mise à niveau des distributeurs aura mobilisé pendant près de dix mois 17 collaborateurs des tpg sur le terrain (dépose et pose des machines, mise en service, tests), 8 personnes dans l'équipe de projet chez SCS et 7 électriciens de la maison Savoy (câblage des installations et des machines).

Call-center
Offre étendue et numéro gratuit

Depuis le 1^{er} mars, les appels généraux concernant les constats d'infraction sont dirigés vers le Call-center et non plus vers le service des constats, ce qui offre une plus grande amplitude horaire à la clientèle concernée. La ligne directe du service des constats est dorénavant dévolue aux demandes spécifiques des personnes verbalisées et en possession d'un constat ou d'une facture.

Lors du changement d'horaire de fin d'année, les tpg ont mis en service un numéro gratuit depuis la Suisse et la France voisine – contact tpg au 00800 022 021 20 – pour toutes les informations concernant les horaires, les parcours, les félicitations et/ou réclamations, l'état du réseau, les tarifs unireso, etc.

-
- Titres de transport unireso**
Baisse du chiffre d'affaires
- Les effets de la baisse des tarifs instaurée en décembre 2014 (IN146) se sont fait ressentir au niveau des habitudes et comportements d'achat avec un report de la clientèle mensuelle vers les abonnements annuels, plutôt qu'au niveau de la fréquentation qui n'a pas significativement augmenté. Malgré des quantités de titres de transport vendues supérieures à l'année dernière (toutes catégories confondues), le chiffre d'affaires a baissé. En fin d'année, le manque à gagner était d'environ CHF 10 millions.
- Opérations séduction de la clientèle**
Actions sympathie
- En 2015, les tpg ont mis en place plusieurs opérations sympathie pour renforcer leurs liens et leur image auprès de la population et de leurs clients. Ainsi, ils ont remercié la 2000^e fan de leur page Facebook en lui offrant un abonnement mensuel et participé au Printemps carougeois, fin avril-début mai. A cette occasion, ils ont installé un « photobooth », représentant un tram de l'Association genevoise du musée du tramway (AGMT), au rondou de Carouge pour que la population puisse se prendre en photo avec un décor d'autrefois. Par ailleurs, des tours gratuits étaient proposés à bord d'une motrice de l'AGMT.
- Action spéciale**
Alerte pollution à l'ozone
- En raison des températures caniculaires qui règnent à Genève début juillet, la Direction générale de l'environnement déclenche une alerte de pollution à l'ozone. Pour encourager les gens à privilégier les transports publics pour leurs déplacements, l'Etat et la communauté tarifaire unireso décident de vendre les titres de transport unireso au tarif réduit du 4 au 6 juillet compris.
- Informations en temps réel**
Echange des données avec les CFF
- En réponse à un point de l'arrêté du Conseil d'Etat relatif à l'information aux voyageurs, les données en temps réel des tpg sont désormais disponibles pour l'affichage des connexions avec les trains sur les canaux d'informations aux voyageurs des CFF (écrans dans les gares et dans les véhicules), hormis à la gare de Cornavin en raison du volume trop important de connexions à afficher. Les tpg travaillent sur une proposition de filtrage pour un affichage limité à leurs lignes principales.
-

Agences
Bornes de vente self-service

De juin à décembre, les tpg ont testé de manière concluante deux bornes de vente self-service pour le renouvellement des abonnements mensuels et annuels unireso dans l'agence de Cornavin. Cette solution – une première technologique en Suisse avec l'intégration d'un terminal de paiement électronique à une tablette fonctionnant sous Android – sera installée dans les autres agences en 2016. Compléments au service de vente au guichet, les bornes présentent de nombreux avantages tant pour les clients (gain de temps et d'autonomie) que pour l'entreprise (évolution de la mission des agents commerciaux vers plus de conseil à la clientèle). Elles permettront aussi aux tpg de déployer des points de vente autonomes et ponctuels dans des centres commerciaux, auprès de grands comptes, etc., suivant ainsi la vie et les besoins des clients.

Billets par SMS
Succès de la vente de titres de transport via les smartphones

Le succès de la vente de titres de transport par SMS, lancée en 2014, s'est confirmé en 2015. Les Genevois se sont approprié ce nouveau canal de distribution puisqu'ils ont acheté près de 4 millions de billets et cartes journalières par SMS pour un montant de CHF 10'796'432. Cette nouvelle habitude d'achat marque un pas de plus vers une tendance de fond : la dématérialisation des titres de transport.

3. Collaborateurs et collaboratrices

Stabilité de l'emploi, horaire satisfaisant, charge de travail équilibrée, mécanismes salariaux sont des éléments importants pour le bien-être et la satisfaction des collaborateurs d'une entreprise.

Les discussions qui ont eu lieu en 2015 ont en grande partie été consacrées à l'application du protocole d'accord signé, fin 2014, pour mettre fin aux tensions sociales dans l'entreprise. De nombreux points ont pu être respectés, alors que d'autres font encore l'objet de négociations.

Satisfaction à la conduite

Sondage auprès des conducteurs

Un sondage sur la satisfaction du personnel de conduite en matière d'horaires a été effectué au printemps, dans le cadre de la commission des horaires, à laquelle participaient deux des trois partenaires sociaux (ASIP et Transfair) ainsi que la Direction Exploitation. Près de 300 collaborateurs y ont pris part, soit 26% des conducteurs. Parmi les questions posées figuraient notamment des questions sur la satisfaction dans le roulement (type d'horaire) ainsi que l'intérêt du travail à temps partiel. Il est ressorti de cette enquête que le système de roulement actuel donnait globalement satisfaction à un peu plus de 50% des conducteurs (dont 13% de très satisfaits). 35% sont moyennement satisfaits de leur roulement et 12% ne le sont pas du tout. En matière de temps partiel, un quart des conducteurs étaient intéressés par une formule de travail à temps partiel à 80%. Cette information est importante, dans la mesure où, face à un absentéisme toujours élevé, la Direction Exploitation envisage d'offrir, dès 2016, une formule de temps partiel permettant un gain partagé de flexibilité pour les collaborateurs et l'entreprise.

Compensation des heures de grève

Accord trouvé

Au terme de plusieurs séances de négociation, qui se sont déroulées dans un climat empreint de respect, la direction et les trois syndicats, ASIP, SEV et Transfair, sont parvenus à un accord sur le mode de compensation des heures dues à l'entreprise suite à la grève du 19 novembre 2014. Le montant a été compensé par un prélèvement équitable réparti sur deux mois de salaire des 700 grévistes annoncés ainsi que par la déduction d'heures sur leur compte d'écart-temps respectif. Le recensement des grévistes a été effectué grâce à la consultation de l'ensemble des col-

laborateurs durant l'été. Cette démarche, courante dans les autres institutions publiques genevoises, était basée sur la responsabilité individuelle, valeur que la direction de l'entreprise soutient au quotidien.

Temps de battement
Action cinq minutes au terminus

Jeudi 5 novembre, l'intersyndicale – ASIP, SEV et Transfair – invitait les conductrices et conducteurs à marquer un temps de battement de cinq minutes à tous les terminus tout au long de la journée. L'objectif de ce mouvement était de signifier l'exigence d'un temps d'arrêt de cette durée minimale à chaque terminus, quoi qu'il se produise sur le trajet. La direction de l'entreprise a exprimé son regret face à cette manifestation du fait que le sujet était déjà discuté avec les parties concernées dans un climat positif et qu'elle intervenait de manière inopportune dans un contexte économique et social tendu (discussions en cours au Conseil d'Etat sur le passage à une semaine de quarante-deux heures pour les fonctionnaires). En outre, la direction s'est toujours déclarée prête à envisager diverses solutions pour aménager au mieux le temps de travail des conducteurs, pour autant que cela se fasse à coûts constants (par exemple : réduction des journées de travail contre réduction des congés, temps partiel, etc.).

Suivie par une vingtaine de conducteurs, l'action cinq minutes au terminus n'a finalement pas eu un effet important sur le réseau. Un total de 16 manœuvres de rebroussement sur la journée ont permis de maintenir le réseau équilibré. Les moyens préservés à l'occasion de cette journée n'ont pas été engagés. La police des transports et les responsables de groupe ont été de bons senseurs de la situation sur le terrain. Une présence syndicale ponctuelle a été notée avec distribution de tracts.

Séminaire des cadres et experts
Bilan 2015, actualités et objectifs d'entreprise pour 2016 et lancement du programme «Santé et Absentéisme»

Un premier séminaire rassemblant quelque 150 cadres et experts des tpg s'est tenu à la mi-novembre. Lors de cette rencontre, le collège de direction in corpore a fait état du bilan de l'année 2015 (parc DATT, négociations du protocole d'accord...) et partagé plusieurs sujets d'actualité de l'entreprise (projet TOSA, changement d'horaire...). Il a également présenté les axes stratégiques qui structureront l'ensemble des activités des tpg pour 2016, à sa-

voir l'optimisation de l'outil de travail, la gestion des restrictions financières, le renforcement de la cohésion interne et le développement de la communication externe. Ce séminaire a aussi comporté un volet consacré au lancement d'un important programme d'entreprise sur le thème « Santé et Absentéisme ». Les tpg sont en effet confrontés à un taux d'absentéisme élevé, notamment à la conduite, incitant la direction à prendre des mesures immédiates et durables afin de rétablir la situation.

Avantages aux retraités

Recours contre la suppression

Les tpg ont annoncé en 2014 la suppression des avantages aux retraités (participation à l'assurance maladie-fonds spécial et gratuité de circulation sur les lignes du réseau tpg et de la SMGN) et des réductions accordées aux membres de leurs familles dès 2015. Cette mesure fait suite à la requête du Conseil d'Etat formulée en 2012 demandant à toutes les entreprises publiques la suppression des avantages accordés à leur personnel retraité. En entraînant la dissolution des réserves et leur intégration au budget des tpg, elle doit contribuer à la pérennité de l'entreprise et répondre aux exigences d'économies adressées aux tpg.

Trois recours ont été adressés le 2 décembre 2014 par des retraités des tpg et le syndicat ASIP à la Cour de justice contre la suppression des avantages. Suite à leur rejet en date du 8 septembre 2015, ils ont été portés en appel auprès du Tribunal fédéral qui n'avait pas encore rendu son jugement fin 2015.

Soucieux de ne pas léser les retraités, la direction, le Conseil d'administration et les syndicats avaient inscrit deux points les concernant dans le protocole d'accord signé fin 2014 pour faire cesser les mouvements de grève. Le premier point prévoyait la constitution d'une provision permettant de verser aux retraités un montant forfaitaire annuel de CHF 700 en 2015 et 2016. Un premier versement a eu lieu en février 2015. Le second point prévoyait, lui, la mise en place pour 2017 d'un fonds de solidarité en faveur des personnes retraitées. Il a fait l'objet de discussions tout au long de l'année. Celles-ci se poursuivront en 2016.

Etat des effectifs Conformément au protocole d'accord convenu fin 2014
Embauches avec les syndicats, la direction n'a prononcé aucun licenciement lié au contrat de prestations en 2015 et est déterminée à tenir cet engagement sur toute la durée convenue, à savoir la période 2015-2018 couverte par ledit contrat.

S'agissant du point du protocole qui stipulait que les effectifs en 2015 devaient être maintenus au niveau du 31 décembre 2014, soit 1'836 emplois à temps plein (ETP), l'entreprise est allée légèrement au-delà, puisque le nombre d'emplois à temps plein fin 2015 était supérieur à celui de l'année précédente (1'839 ETP au lieu de 1'836). L'écart constaté au courant de l'année, dû à des départs non prévisibles (démissions, départs en retraite anticipée, etc.), a été corrigé par l'engagement de 36 nouveaux conducteurs.

L'attribution des postes ouverts en 2015 a suivi la politique RH visant à favoriser prioritairement le « vivier interne », puis les personnes inscrites auprès de l'Office cantonal de l'emploi (OCE). Sur près de 1'500 dossiers traités (dont plus de 700 pour les places à la conduite), 2/3 des postes ont été repourvus à l'interne et 1/3 à l'externe, parmi lesquels 50% des candidats engagés provenaient de l'OCE. Enfin, sur les recrutements externes, 92% sont résidents suisses et 7% sont des Suisses installés sur territoire français.

Fonctionnement Suite à la signature du protocole d'accord qui a mis fin
Service minimum aux mouvements sociaux fin 2014, les discussions se sont poursuivies en 2015 entre la direction et les syndicats pour la mise en place d'un service minimum en cas de nouvelle grève.

Exploitation Les négociations entre direction et syndicats concernant
Mesures d'amélioration pour les conditions de conduite l'analyse de l'offre, les temps de parcours et les horaires de conduite, se sont déroulées tout au long de l'année dans un environnement constructif. Ce travail prometteur continuera en 2016.

S'agissant des temps de parcours, les parties sont tombées d'accord pour mettre à l'essai une nouvelle méthode, dite dynamique, de calcul des temps de battement sur les lignes 1, 5, 9 et 25 lors du changement d'horaire de fin d'année. Si elle s'avère positive en pratique, en réussissant à améliorer la situation sur ces lignes critiques, elle pourrait être étendue à l'ensemble des lignes lors du changement d'horaire de décembre 2016.

4. Environnement

Soucieux de la protection de l'environnement et d'œuvrer dans le respect des principes du développement durable dans toutes leurs actions, les tpg favorisent les solutions non polluantes que ce soit pour propulser leurs véhicules ou la réalisation de travaux.

Les tpg construisent actuellement leur troisième centre de maintenance et dépôt destiné à accueillir trams et bus au lieu-dit En Chardon. Que ce soit au niveau des standards de construction du bâtiment ou de l'acheminement et du traitement des matériaux d'excavation du chantier, tous les efforts sont entrepris pour limiter les impacts sur l'environnement.

En Chardon Outre le choix du lieu, qui permet de valoriser un terrain quasi inexploitable situé en bout de piste de l'Aéroport international de Genève, et le type de construction du bâtiment qui répondra à des standards écologiques élevés, notamment en étant conçu pour obtenir le label Minergie, le projet En Chardon se veut résolument respectueux des principes du développement durable. Ainsi, les tpg, en collaboration avec Implenia (génie civil), ont construit et mis en service une bande convoyeuse de 1.6 km de long pour évacuer les déblais du chantier de construction de leur troisième centre de maintenance et dépôt vers la gravière d'Epeisses, où ils seront revalorisés. La structure d'évacuation est essentiellement aérienne, à l'exception d'un tronçon de 90 m enterré sous les voies CFF à proximité du chantier. Sa construction a démarré le 22 juin pour une mise en service le 18 septembre. Elle permettra d'évacuer 325'000 m³ de déblais sur les 505'000 m³ totaux (le reste étant transporté par camion). Il s'agit d'un projet à CHF 6 millions.

Bande convoyeuse

En privilégiant ce mode de transport des déchets à celui plus traditionnel par route, les tpg font une double action en faveur de l'environnement: en limitant le recours aux poids lourds, ils évitent de surcharger le trafic individuel motorisé dans le secteur et réduisent ainsi également leurs émissions de CO₂. Le transport par bande convoyeuse permet, en effet, une économie de 30'000 voyages par camion et affiche un bilan carbone trois fois inférieur à ce qu'il serait si l'évacuation était faite par route.

5. Sécurité

Offrir des conditions de travail et de voyage sûres est essentiel pour le bien-être des collaborateurs et des clients dans l'environnement des tpg.

Pour que la mobilité en transports publics se passe l'esprit libre, les tpg s'efforcent de garantir un cadre de travail ou de déplacement dans lequel les gens se sentent en confiance. Pour cela, ils surveillent attentivement leur matériel et infrastructures et analysent les incidents pour en tirer des leçons et ainsi veiller à la sécurité de l'exploitation du réseau et à la sûreté de leurs collaborateurs et clients.

Incidents Trois déraillements de tram ont eu lieu sur le réseau en 2015. Ces incidents relevaient de l'erreur humaine. Les collaborateurs en cause ont fait l'objet de procédures administratives.

Déraillements de tram et accident mortel avec un tram

Le 28 avril, un piéton est décédé suite à un accident avec un tram des tpg à la rue de Lausanne. Suite à cet événement tragique, des représentants de l'entreprise et de la Direction générale des transports se sont rencontrés pour trouver des solutions afin de sécuriser encore plus la cohabitation des différents usagers de la route.

Incidents sur le réseau Afin d'examiner au mieux les conséquences des incidents survenus sur le réseau, un groupe de travail d'analyse des incidents a été créé en 2015. Il est chargé d'analyser en détail tout événement notable, d'en rechercher les causes et de s'assurer que les procédures et la formation des collaborateurs soient appropriées et, le cas échéant, d'y apporter les ajustements requis. Il aura également pour mission de publier à intervalle régulier un bulletin sécurité à l'attention des conducteurs afin de les informer et les sensibiliser aux incidents.

Groupe de travail «analyse des incidents»

Gestion de crise En automne, le collège de direction ainsi que la responsable du service juridique et la responsable ad interim de l'unité Communication – également attachée de presse pour l'entreprise – ont participé à un cours sur mesure autour de la thématique de la gestion de crise.

Formation

Piratage
Intrusion sur les ondes radio
des véhicules tpg

Un individu a réussi à s'introduire sur les ondes du réseau radio des véhicules tpg à plusieurs reprises entre fin mars et mi-avril. Ces intrusions ont été traitées avec le plus grand sérieux. De nombreuses actions de sécurisation du réseau radio ont été conduites, une plainte pénale a été déposée et une enquête judiciaire lancée. Bien que le niveau de sécurité du réseau tpg soit au niveau de ceux des autres entreprises de transport (tl, STIB, RATP entre autres), un projet de refonte et de sécurisation du réseau radio (à hauteur des niveaux de ceux de la police ou des douanes) a été entrepris.

**Situation sécuritaire
à Genève**
Crue de l'Arve

905 m³ au lieu des 77 m³ habituels! C'est la mauvaise surprise que l'Arve a réservée à la population genevoise le samedi 2 mai. Durant la nuit, les tpg ont stationné plus de 30 motrices sur le réseau afin de les conserver du bon côté de la rivière et d'assurer un service régulier des lignes de tram en cas de fermeture du pont de Carouge, dernier pont ouvert permettant de rejoindre la rive droite depuis le Bachet-de-Pesay. Même si l'Arve a fini par épargner cet axe, l'exercice a été un franc succès grâce à l'engagement de nombreux collaborateurs.

Amiante
Présence d'un joint
en amiante dans deux trams

Un joint et un morceau de gaine attenante en amiante ont été trouvés en fin d'année dans le système de chauffage de la cabine de conduite de deux trams Düwag-Vevey (DAV). Après analyse par l'entreprise Ecoservices SA, spécialisée dans l'ingénierie en environnement et en sécurité, il s'avère qu'aucune fibre n'a été détectée dans l'air ambiant du véhicule. Les tpg ont néanmoins démarré très rapidement l'assainissement de tous leurs trams DAV, en remplaçant les matériaux amiantés par des pièces répondant aux normes actuelles. C'est l'entreprise Ecodefi SA, spécialisée dans le désamiantage et la décontamination, qui effectue le travail dans les ateliers des tpg, dans des conditions sûres. Par ailleurs, l'ensemble du personnel technique suivra une sensibilisation à la détection de matériaux pouvant contenir de l'amiante et aux précautions à prendre le cas échéant.

6. Qualité

Pour être reconnus comme fournisseurs d'un service de haut niveau, les tpg veillent attentivement à la qualité de leurs prestations, de leurs infrastructures et de leur matériel.

Que ce soit par l'entretien régulier de leurs véhicules, leurs systèmes modernes d'information aux voyageurs, leurs conducteurs professionnels formés à la conduite et au service à la clientèle, le respect de la législation en matière de droit du travail et la ponctualité de leurs lignes, les tpg visent l'excellence en tout.

Nuisances sonores

Confort des riverains

Des travaux de rénovation de la voirie et du réseau électrique ont démarré en mars pour une durée d'une année à l'avenue du Lignon et sur la route du Bois-des-Frères, où passent les véhicules de la ligne 7. Les tpg profitent de l'autonomie en mode batterie de leurs nouveaux Exqui.City et de leur système de perches automatiques pour continuer à desservir Le Lignon en trolleybus sans devoir construire d'infrastructures provisoires ni effectuer de déviation de parcours.

Par ailleurs, l'installation, en milieu d'année, sur les nouveaux tramways de dispositifs de pulvérisation de lubrifiant sur les rails en entrée de courbe a permis de diminuer sensiblement les nuisances sonores dues aux crissements des roues des tramways sur l'ensemble du réseau et plus particulièrement dans des zones sensibles, de par la proximité des habitations, comme à Carouge.

Flotte de trolleybus

Grand entretien des trolleybus HESS, séries 37 et 38

Pour maintenir leur flotte de véhicules, en prolonger la durée de vie ainsi que la valeur de leurs investissements, les tpg ont décidé de procéder au grand entretien de leurs 48 trolleybus Hess. Les travaux consistent principalement en la réfection des châssis et des planchers afin de préserver l'isolation électrique se trouvant en dessous de ceux-ci. Cette opération rendra les véhicules moins bruyants, un point positif pour le confort des voyageurs. Par ailleurs, les trolleybus se verront équipés de nouveaux écrans GORBA pour un plus grand confort de lecture au niveau de l'information aux voyageurs.

**Management
de la qualité et de
l'environnement**
Certifications ISO 9001
et ISO 14001

En 2014, la Direction générale, en accord avec le Conseil d'administration, avait décidé de différer les audits de re-certifications relatifs aux systèmes de management de la qualité et de l'environnement, selon les normes internationales ISO 9001 et ISO 14001. L'entreprise se trouvant alors en situation transitoire, il avait en effet été jugé risqué pour le maintien des certifications qu'elle soit auditée à ce moment-là. Les audits ont finalement eu lieu au début du mois de juin 2015. Les tpg les ont passés avec succès et peuvent à nouveau afficher fièrement leurs certificats ISO 9001 et ISO 14001 qui reconnaissent la qualité de leurs outils de pilotage de l'entreprise. Cette double certification a permis, par ailleurs, d'adresser dans les délais convenus la demande d'obtention des agréments et certificats de sécurité relatifs à la réforme 2.2 de la loi sur les chemins de fer auprès de l'Office fédéral des transports (OFT), qui se positionnera en 2016.

**Certificat de formation
continue de conducteur
en transports publics**
Premiers lauréats

Lundi 12 octobre, ils étaient 49 conducteurs et conductrices à recevoir les premiers certificats de la formation continue de conducteur en transports publics mise en place par les tpg et reconnue par le Département de l'instruction publique, de la culture et du sport de la République et Canton de Genève. Pour marquer l'événement, une cérémonie de remise des diplômes a eu lieu au Bachet-de-Pesay en présence de Luc Barthassat, ministre de tutelle des tpg, de Christophe-Xavier Clivaz, président ad interim du Conseil d'administration, de Denis Berdoz, directeur général, de Nicolas Charbonnier, directeur des Ressources humaines, et des responsables de la formation aux tpg.

Entretien des véhicules
Mise en service d'un
MOBITURN pour les
opérations de maintenance

En attendant l'ouverture du troisième centre de maintenance des tpg au lieu-dit En Chardon, un tour mobile d'usinage « MOBITURN » a été installé au Bachet-de-Pesay. Cet appareil complète les travaux de reprofilage des bandages – les roues – des 58 tramways bidirectionnels Cityrunner et Tango déjà réalisés dans une meule en fosse. Le reprofilage permet de diminuer les nuisances sonores sur le réseau, d'optimiser le contact rail-roue, d'améliorer la durée de vie des bandages, et, enfin, de diminuer les coûts de maintenance des tramways. Ainsi, le MOBITURN contribue à la stratégie d'amélioration des opérations de maintenance préventives.

Chantiers
Engagement pour des
conditions de travail
exemplaires

Régulièrement maîtres d'ouvrage de chantiers dont ils confient la réalisation à des professionnels du bâtiment, les tpg attendent de leurs soumissionnaires un strict respect des conditions de travail de leurs employés prévues par la loi et les conventions collectives des secteurs du bâtiment et des parcs et jardins ainsi que par les prescriptions en matière de sous-traitance. A cette fin, ils ont signé un protocole d'accord avec les partenaires sociaux des métiers du bâtiment (la Fédération des métiers du bâtiment et les syndicats UNIA, SIT et SYNA), établissant un plan d'actions et de mesures destiné à renforcer les contrôles sur leurs chantiers et lutter ainsi contre les pratiques illégales, telles que le travail au noir ou la sous-enchère salariale. Les tpg intégreront les dispositions réglementaires relatives à la protection des travailleurs dans leurs appels d'offres et contrats et s'assureront de leur application. Ils constitueront aussi un fonds social destiné à assurer le respect immédiat et effectif des conditions salariales et de travail prévues par les conventions collectives, respectivement à la loi sur le travail, sur leurs chantiers en cas de manquement. Ce fonds sera alimenté par le biais de pénalités financières appliquées aux entreprises fautives. Enfin, les tpg s'engagent à participer financièrement au renforcement des contrôles si un bilan annuel le justifiait et à vérifier que leurs soumissionnaires ou sous-traitants ne fassent l'objet d'aucune sanction ou poursuite pour violation du droit du travail ou quelque autre interdiction dans le domaine. De leur côté, les partenaires sociaux s'engagent à renforcer les contrôles effectifs sur les chantiers des tpg, à commencer par En Chardon.

Vitesse commerciale
Campagne de sensibilisation
auprès des clients

La ponctualité des lignes est l'exigence principale des clients et ce que les tpg visent au quotidien. Pour cela, ils collaborent avec les services de la Direction générale des transports pour améliorer leurs conditions de circulation. Toutefois, si le trafic est la cause principale et la plus évidente des retards, des incidents à bord des bus, trams et trolleybus peuvent aussi retarder le départ des véhicules. Fin décembre, une campagne de dessins signés Mix & Remix a été lancée pour rappeler aux clients les gestes simples à adopter pour ne pas freiner la progression des lignes.

7. Principes organisationnels

Conseil d'administration, direction et domaines métiers sont les piliers sur lesquels repose l'entreprise pour mener ses activités à bien.

Les tpg ont commencé la période du nouveau contrat de prestations qui les lie à l'Etat de Genève jusqu'en 2018 avec de nombreux changements, que ce soit à la gouvernance, à la direction ou, encore, dans les domaines métiers.

Changements au collège de direction

Nouveaux directeur général, directeur des Ressources humaines et directeur de l'Exploitation

Après un intérim d'un peu plus d'une année effectué par Christoph Stucki, président de la communauté tarifaire unireso et directeur général des tpg de 1987 à 2004, Denis Berdoz prend les commandes des tpg le 1^{er} mars 2015. Titulaire d'un diplôme d'ingénieur en génie mécanique de l'EPFL et d'un MBA, le nouveau directeur général des tpg a dirigé avec succès, de 2007 à 2015, la société suisse Mauerhofer & Zuber SA, une entreprise active dans le domaine des transports et de l'énergie (régulation du trafic routier, systèmes de sécurité ferroviaire, installations électriques et télécommunications). Il avait, auparavant, été responsable de la division technique de l'Aéroport international de Genève durant douze ans et membre de la direction. De 1990 à 1995, il avait conduit le développement du véhicule Smart au sein de Swatch Group après avoir travaillé comme chef de projets au sein du groupe Peugeot.

Suite au départ à la retraite de Martin Waefler, la nomination de Nicolas Charbonnier en qualité de directeur des Ressources humaines dès le 1^{er} janvier 2015 est approuvée par le Conseil d'Etat. Il avait rejoint les tpg en mai 2014.

Ancien pilote chez Swissair et Swiss, puis gestionnaire de portefeuille clients entreprises à l'UBS et, finalement, Logistics & Asset Manager et directeur Opérations chez Total (Suisse) SA, Marc Châtelain reprend le poste de directeur de l'Exploitation le 19 janvier 2015, poste laissé vacant fin 2014 avec la démission de Pierre-Yves Gruaz.

Conseil d'administration
Démission de la présidente

Après deux ans et demi à la présidence du Conseil d'administration des tpg, dont elle était membre depuis sept ans, Anita Frei démissionne avec effet au 31 juillet 2015. En attendant la désignation de son ou sa successeur(e), elle est remplacée ad interim par Christophe-Xavier Clivaz, précédemment vice-président du Conseil d'administration. Celui-ci continuera de siéger au Bureau du conseil pour lequel il avait été réélu, de même que Céline Amaudruz, Marcel Goehring et Eric Grasset.

Conseil d'administration
Nouvelle administratrice et
désignation des représentants
du Conseil d'administration à la
Fondation de prévoyance

En avril, le Conseil d'administration accueille un nouveau membre : Claudia Grassi, désignée par le Conseil d'Etat, remplace Bernard Gruson, démissionnaire.

Marcel Goehring, administrateur et membre du Bureau du Conseil, est nommé représentant du Conseil d'administration à la Fondation de prévoyance en faveur du personnel des tpg au mois de novembre. Il remplace Anita Frei, suite au départ de celle-ci du Conseil d'administration fin juillet. Il siègera aux côtés de Thierry Cerutti, désigné au même poste en juin 2014, et de Maja Lüscher, élue en janvier pour remplacer Michel Bertschy, membre sortant du Conseil d'administration.

Communication
Réorganisation de l'unité
Communication

Depuis le 1^{er} janvier, toutes les activités de communication de l'entreprise (interne, événementielle, externe) sont regroupées au sein de la même unité pour une meilleure coordination de leurs actions.

En décembre, le Conseil d'administration a validé la création d'un groupe de travail Communication composé de Denis Grobet, Philippe Meyer et Antoine Vielliard, administrateurs. Ce groupe sera présidé par Denis Grobet et travaillera en étroite collaboration avec la Direction de l'entreprise afin de définir la stratégie de communication interne et externe des tpg.

En décembre également, le Conseil d'administration a validé la nouvelle matrice de communication – entre le Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture, les tpg et unireso – qui définit les thèmes sur lesquels ces trois entités communiquent. Les tpg reprendront la communication pour la promotion des ventes.

Information en temps réel
Réorganisation de l'information aux voyageurs

Afin de répondre au besoin croissant en matière de transversalité et d'expertise lié à l'information aux voyageurs, ainsi qu'aux enjeux du prochain contrat de prestations au niveau de l'optimisation de l'offre, les quatre titulaires de l'information aux voyageurs (IV) en temps réel ont rejoint le service de l'information aux voyageurs statique et dynamique du domaine métier Direction Clients. Ainsi, l'ensemble des unités IV sera réuni sous une même direction.

Calendriers de conservation
Mise en conformité avec LArch

Les Archives d'Etat de Genève ont validé les calendriers de conservation que leur a communiqués l'archiviste des tpg conformément à la loi sur les archives publiques (LArch). Ces outils servent à répertorier les dossiers et objets de l'entreprise, à indiquer pour chacun leurs délais d'utilité administrative et légale et les modalités de tri à appliquer au moment de décider de leur sort final. Leur élaboration, qui s'inscrit dans le cadre législatif, est aussi structurante dans le cadre de l'établissement de la politique documentaire des tpg qui est en cours.

Contrat de prestations 2015-2018
Monitoring budgétaire

En avril, la présidente a présenté le rapport de monitoring du CP 2015-2018 qu'elle a établi avec la direction. Conçu comme une aide à la décision pour ce qui concerne l'évolution du contrat de prestations, ce monitoring trimestriel doit permettre d'évaluer de façon régulière les différents paramètres qui ont une incidence sur le budget, notamment l'évolution du chiffre d'affaires et des charges, et de mettre en œuvre de façon fine des mesures d'optimisation de l'offre et des mesures d'économie. Les documents de monitoring sont remis tous les trois mois, à l'issue des clôtures trimestrielles, au Conseil d'administration des tpg, avant d'être transmis au Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture.

Prix du carburant
Concrétisation d'une option d'achat

Alors qu'ils avaient inscrit le prix de leur carburant à CHF 1.70/l dans leur budget et le contrat de prestations, les tpg ont profité de la baisse du cours du pétrole au mois de mars pour établir un nouveau prix fixe d'un montant inférieur par le biais d'options d'achat à prix fixe sur

une durée de 18 mois. Ils se prémunissent ainsi des effets de la variation du prix du pétrole.

Droit du sillon
Assujettissement à la TVA

Le droit du sillon correspond à un « droit d'utilisation des infrastructures du réseau de transports publics » (rails et lignes aériennes). Jusqu'en 2013, cette valorisation était présentée de manière tacite dans les comptes. En 2014, le règlement sur l'établissement des états financiers (dit REEF) prévoyait de ne plus les faire apparaître dans les comptes. En 2015, le département en charge de ces infrastructures - la Direction du génie civil, rattachée au Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture - a opté pour s'assujettir à la TVA afin d'optimiser le schéma fiscal. En conséquence, ces montants sont devenus monétaires et font l'objet de charges y relatives, suite la loi L11693 qui précise ces échanges.

Ressources humaines
Réorganisation des activités et audit de gestion

Les Ressources humaines des tpg ont vécu une véritable mutation en 2015 pour offrir un service plus efficace et dynamique ainsi qu'un meilleur soutien aux collaborateurs et collaboratrices et à l'entreprise. L'augmentation de l'effectif ces dernières années – plus de 200 collaborateurs en quatre ans – et le besoin de se préparer pour l'avenir nécessitaient que les Ressources humaines des tpg se réorganisent pour aboutir à une meilleure performance individuelle et organisationnelle. Pour y arriver, il a fallu passer par plusieurs étapes avec la définition d'une vision et d'une stratégie pour les prochaines années, la mise en place d'une politique et d'un plan directeur RH, la refonte des processus et rôles et, finalement, la réorganisation du domaine d'activités. A compter du 1^{er} janvier 2015, les Ressources humaines ont progressivement réarticulé leurs activités autour de deux axes ou pôles fonctionnant en synergie. L'un des pôles est dédié à l'organisation et à l'optimisation des processus (OOP), l'autre au conseil et à l'administration du personnel (CAP). Cette réorganisation permet au directeur RH de se concentrer pleinement sur des questions stratégiques (élaboration, mise en œuvre et suivi des orientations, politiques, programmes et directives en matière de gestion des ressources humaines) et surtout de communiquer auprès des parties prenantes. Elle est aussi avantageuse pour les collaborateurs des RH qui voient leur profil métier et leur expertise renforcés, ce

qui doit faire d'eux à terme de véritables partenaires pour leurs collègues du reste de l'entreprise. Enfin, la nouvelle organisation donne l'assurance à l'ensemble des collaborateurs des tpg de pouvoir avancer dans leur plan de carrière en sachant qu'ils trouveront le soutien nécessaire auprès des RH et de leur responsable hiérarchique.

Au mois de mai, les représentants du Service de l'audit interne de l'Etat de Genève (SAI) sont venus présenter leur audit sur les différents problèmes relevés fin 2014 au niveau des Ressources humaines ainsi que leurs recommandations pour y remédier. Les problématiques, qui concernaient l'environnement de contrôle et la gestion des risques, recouvraient en grande partie les constats faits par la direction des Ressources humaines. Elles ont toutes été traitées et réglées au courant de l'année avec, entre autres mesures, l'instauration d'indicateurs de suivi au travers d'un « cockpit RH ».

Union internationale des transports publics
Un directeur des tpg au conseil exécutif et au conseil de direction

Président du comité bus de l'Union internationale des transports publics (UITP) de 2011 à 2015, Thierry Wagenknecht, directeur Technique des tpg, a été élu président de l'assemblée bus, qui regroupe 400 opérateurs dans le monde, au mois de juin. De par cette nouvelle fonction, il siègera pendant deux ans au conseil exécutif et au conseil de direction de l'organisation. Il fait partie des 16 vice-présidents de l'UITP, chacun représentant une région, un secteur d'activité, un mode de transport ou une autorité organisatrice. En tant que représentant de la division bus, son rôle sera de défendre les avantages de cette catégorie de véhicules auprès des opérateurs de transport public, des autorités politiques et de l'industrie.

Protection juridique
Assurance responsabilité civile des directeurs et administrateurs

En juillet, le collège de direction s'est prononcé en faveur d'une offre de couverture pour une assurance responsabilité civile des directeurs et des administrateurs – Directors & Officers (D&O) – pour protéger les tpg et leurs filiales suisses contre les fautes de management de leurs dirigeants. Cette démarche a été accueillie positivement par le Bureau du Conseil d'administration.

Direction
Contrôle de la rémunération
et de la gestion du temps de
travail des directeurs

L'audit interne a vérifié que la mise en œuvre du contrôle de la rémunération et de la gestion du temps de travail des directeurs avait bien été effectuée, conformément à une recommandation de la Cour des comptes. Sur proposition de l'audit interne, le Conseil d'administration a validé le contrôle qui sera, dorénavant, effectué annuellement.

Changement de nom
Ventes, marketing &
promotion devient Direction
Clients

Depuis trois ans les activités du domaine Ventes, marketing & promotion (VMP) se sont diversifiées et spécialisées autour des attentes des clients. Le développement du réseau lui a été rattaché afin d'être plus proche de toutes les remontées de données clients émanant du marketing et du service relations clientèle. Une nouvelle unité « Projets clients » a été créée afin de gérer les projets d'entreprise en lien direct avec la consommation de l'offre et l'utilisation des services, comme les projets DATT ou plus largement les projets de billetterie nationale. L'équipe de l'information aux voyageurs a également été renforcée et unifiée avec le rattachement des collaborateurs de l'IV-RCT, alors que les activités de promotion ont, depuis janvier 2015, rejoint l'unité communication de la Direction générale. Ces réorganisations, intervenues pour plus de cohérence, sont venues renforcer l'ensemble des activités dévolues à la clientèle déjà chez VMP et accentuer le positionnement de l'entreprise résolument tourné vers ses clients. Aussi, afin d'avoir un nom encore plus représentatif de ses activités, le domaine Ventes, marketing & promotion a été renommé Direction Clients en 2015.

Présidence des tpg
Nouveau responsable de
l'audit interne

Alain Amann a été engagé comme responsable du service d'audit interne le 1^{er} novembre 2015. A ce poste, il est chargé de conduire des audits et d'assurer divers mandats souhaités par le Conseil d'administration, la Commission « Audit & Finances », le président du Conseil d'administration ou par la Direction générale (sous réserve de l'approbation de la Commission « Audit & Finances »). Sa mission principale consiste à donner au Conseil d'administration, de manière indépendante et objective, une assurance sur le degré de maîtrise des opérations de l'entreprise et à lui apporter ses conseils pour les améliorer. En outre, il doit aider les tpg à atteindre leurs objectifs en

évaluant les processus de contrôle, de management des risques, de gouvernement d'entreprise et leur application, en faisant des propositions pour renforcer leur efficacité.

Fondation de prévoyance

Adaptation
du taux technique

Le comité de gestion de la Fondation de prévoyance en faveur du personnel des tpg a décidé, en fin d'année, de réviser le taux technique versé aux pensionnés, cela afin d'assurer la pérennité de la caisse de pensions en lien avec la conjoncture économique très pessimiste.

Budget 2016

Présentation
d'un second budget

A la demande du Conseil d'Etat, les tpg ont présenté une nouvelle mouture de leur budget de fonctionnement 2016. Après avoir actualisé certains paramètres, ils passent de CHF 12 millions à CHF 11 millions environ.





12

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

39

40

41

42

43

44

45

46

47

48

49

50

51

52

53

54

55

56

57

58

59

60

61

62

63

64

65

66

67

68

69

70

71

72

73

74

75

76

77

78

79

80

81

82

83

84

85

86

87

88

89

90

91

92

93

94

95

96

97

98

99

100

Rapport financier consolidé

Chiffres clés

		2015	2014
Kilomètres-convoi totaux parcourus	en milliers	28'615	28'949
Kilomètres-convoi productifs parcourus	en milliers	25'659	26'154

Voyageurs transportés

Total du nombre de voyages par année	en milliers	200'282	197'077
Total du nombre de voyages x kilomètres par année	en milliers	491'612	478'690
Moyenne du nombre de voyages par jour	en milliers	549	540
Voyages par habitant de la zone desservie		417	414

Parc de véhicules

Tramways articulés		104	104
Trolleybus articulés		96	85
Minibus		7	5
Autobus		37	37
Autobus articulés		195	195
Total		439	426
Nombre de places-voyageurs dans les véhicules (base : places debout 6-8 personnes/m ²)		77'702	76'593
Nombre de places-km offertes	en milliers	3'340'268	3'423'811
Nombre de km-convoi offerts par habitant de la zone desservie		53	55

Effectif du personnel (équivalent temps plein en moyenne annuelle)

Exploitation		1'308	1'335
Ateliers, dépôts et installations		311	307
Administration et soutien		214	213
Total		1'833	1'855

Finances

Produits			
Produits du transport			
· Billets		41'851	44'851
· Abonnements		76'997	85'942
· Divers		7'565	5'478
Autres produits voyageurs		16'172	17'410
Total produits du transport		142'586	153'681
Contributions		240'833	226'397
Produits d'exploitation divers		17'121	16'090
Produits financiers		2'778	1'279
Quote-part dans le résultat des sociétés associées		183	211
Produits totaux		403'500	397'658

Charges

Frais de personnel		229'877	207'933
Biens et services		121'390	115'493
Pertes sur constats et débiteurs		2'602	2'502
Dotations aux amortissements		44'054	41'093
Charges financières		16'572	15'195
Charges totales		414'495	382'217

Résultat		-10'995	15'442
-----------------	--	----------------	---------------

Approbation

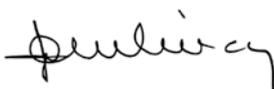
Les comptes de l'exercice 2015 ont été validés par l'Office fédéral des transports le 24 mars 2016.

L'organe de révision a déposé son rapport le 14 mars 2016.

Le Conseil d'administration a accepté les comptes consolidés et le rapport concernant l'exercice 2015 lors de sa séance du 14 mars 2016.

Les comptes ont été présentés au Conseil d'Etat, conformément à l'article 38 de la Loi sur les tpg, et validés le 27 avril 2016.

Genève, le 28 avril 2016.
Au nom du Conseil d'administration



Christophe-Xavier Clivaz
Président a.i.

Indicateurs RH en 2015

Comparaison avec les données de 2014

- Ressources** Au 31 décembre 2015, les tpg comptent 1'866 collaborateurs et collaboratrices. L'augmentation de l'effectif est de 0.21%.
- 54.23% des collaborateurs des tpg sont suisses, 44.69% européens. Les 1.08% restants sont composés de collaborateurs d'autres origines.
 - 6.43% de l'effectif travaille dans l'encadrement, soit 120 personnes.
 - 5.31% de l'effectif, soit 99 personnes, travaille à temps partiel.
 - 71.81% de l'effectif travaille dans le domaine Exploitation, soit 1'340 personnes. Les conducteurs représentent quant à eux 61.41% de l'effectif total, soit 1'146 personnes.

- Typologie** De 2007 à 2015, l'effectif moyen des domaines d'activités a augmenté de 21.56%. La répartition est la suivante :
- Administration : +24.22%
 - Exploitation : +23.74%
 - Technique et Infrastructures & Bâtiments : +11.74%

- Répartition hommes/femmes par domaine d'activités** Les femmes composent 10.98% de l'effectif total des tpg. Leur répartition est la suivante :
- Administration : 38.60%
 - Exploitation : 8.21%
 - Technique et Infrastructures & Bâtiments : 3.86%

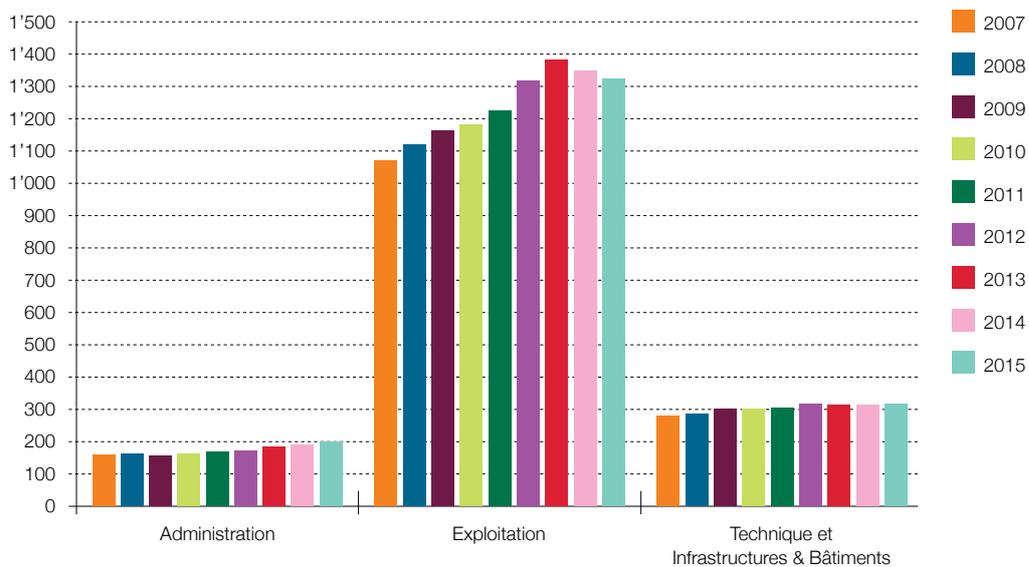
Le pourcentage de femmes cadres est passé de 14.05% en 2014 à 13.33% en 2015.

- Absences** En 2015, le taux d'absentéisme s'est élevé à 9.27%. Les accidents non professionnels ont augmenté de 5.82% tandis que les accidents professionnels ont diminué de 11.90%.

- Formations** Dix-sept des 141 demandes d'apprentissage et de stages adressées aux tpg en 2015 ont été retenues. En 2015, les coûts liés à la formation se chiffrent à 769'743 francs.

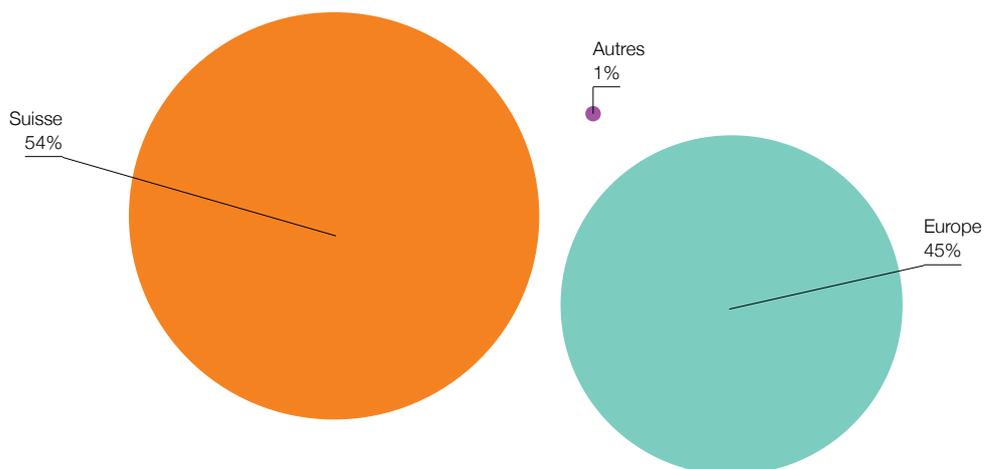
Evolution de l'effectif moyen

En 2015, un peu moins de 1'330 collaborateurs ont travaillé dans le domaine Exploitation.



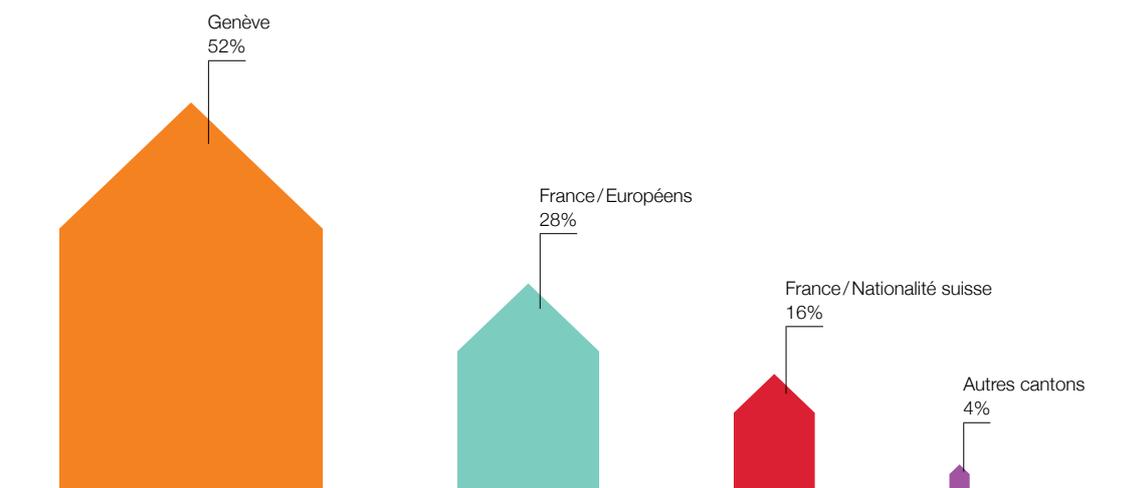
Nationalités

En 2015, la majorité des collaborateurs est d'origine suisse.



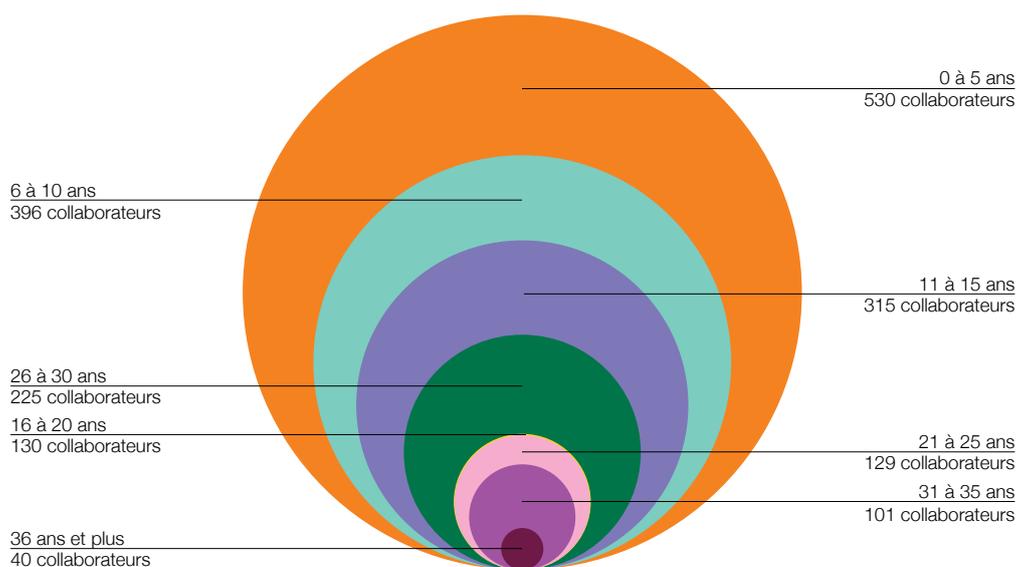
Lieux de domicile

La majorité des collaborateurs a son domicile à Genève en 2015.



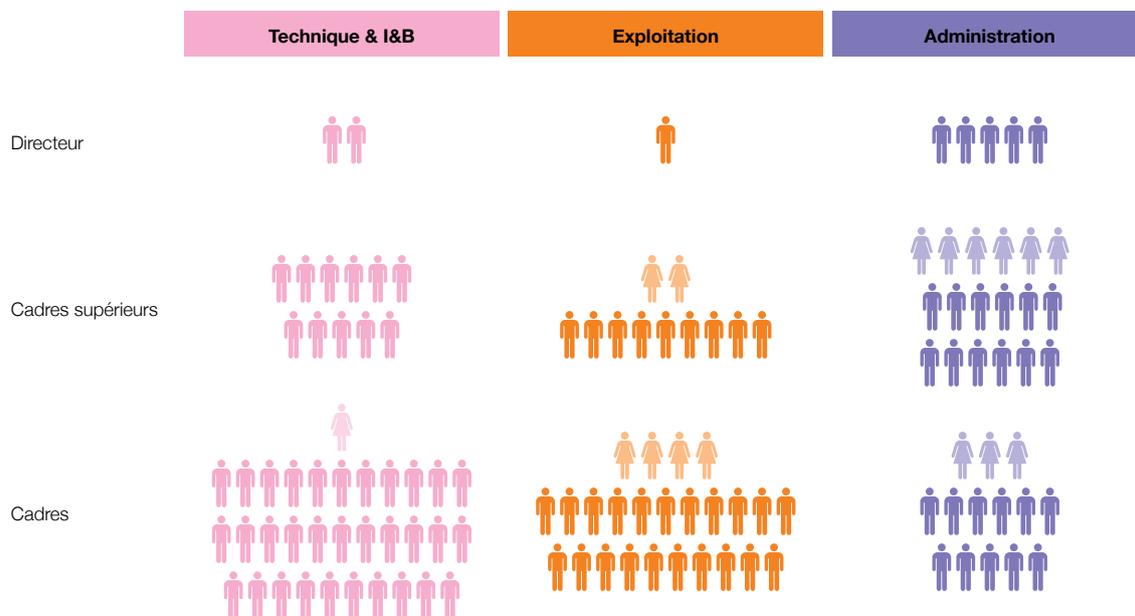
Ancienneté dans l'entreprise

En 2015, l'ancienneté moyenne des collaborateurs tpg est de 13 ans et 6 mois.



Encadrement

Le nombre de femmes cadres a connu une diminution en 2015.



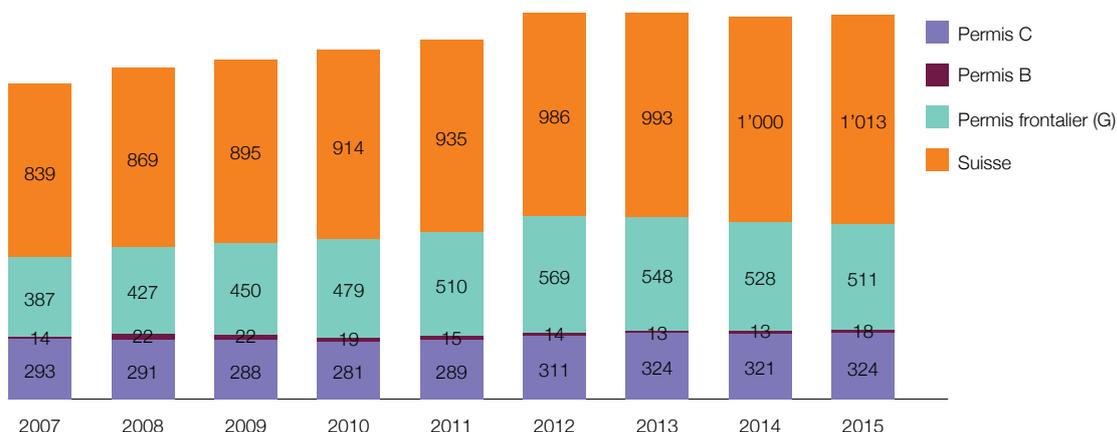
Taux de rotation du personnel tpg

Depuis 2011, les départs du personnel (retraites non incluses) ont diminué.



Comparatif 2007 à 2015 entre Suisses et détenteurs de permis au 31 décembre 2015

De 2007 à 2015, l'effectif moyen de l'entreprise a augmenté de 21.56% alors que l'effectif des collaborateurs de nationalité suisse progressait de 20.74%.



Répartition des engagements 2015 entre Suisses et détenteurs de permis au 31 décembre 2015

	Suisse		Permis B		Permis C		Permis G		Total
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
CA/DG	2	100%	0	0%	0	0%	0	0%	2
Direction Clients	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0
Finances & Gestion	1	33%	0	0%	2	67%	0	0%	3
Ressources humaines	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0
SIT	3	100%	0	0%	0	0%	0	0%	3
unireso	1	100%	0	0%	0	0%	0	0%	1
Unités soutien	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0
Total Administration	7	78%	0	0%	2	22%	0	0%	9
Exploitation	1	100%	0	0%	0	0%	0	0%	1
dont conducteurs	18	51%	1	3%	16	46%	0	0%	35
Total Exploitation	19	53%	1	3%	16	44%	0	0%	36
Infrastructures & Bâtiments	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0
Technique	5	83%	1	17%	0	0%	0	0%	6
Total Technique	5	83%	1	17%	0	0%	0	0%	6
TOTAL tpg	31	61%	2	4%	18	35%	0	0%	51

Répartition de l'effectif 2015 entre Suisses et détenteurs de permis au 31 décembre 2015

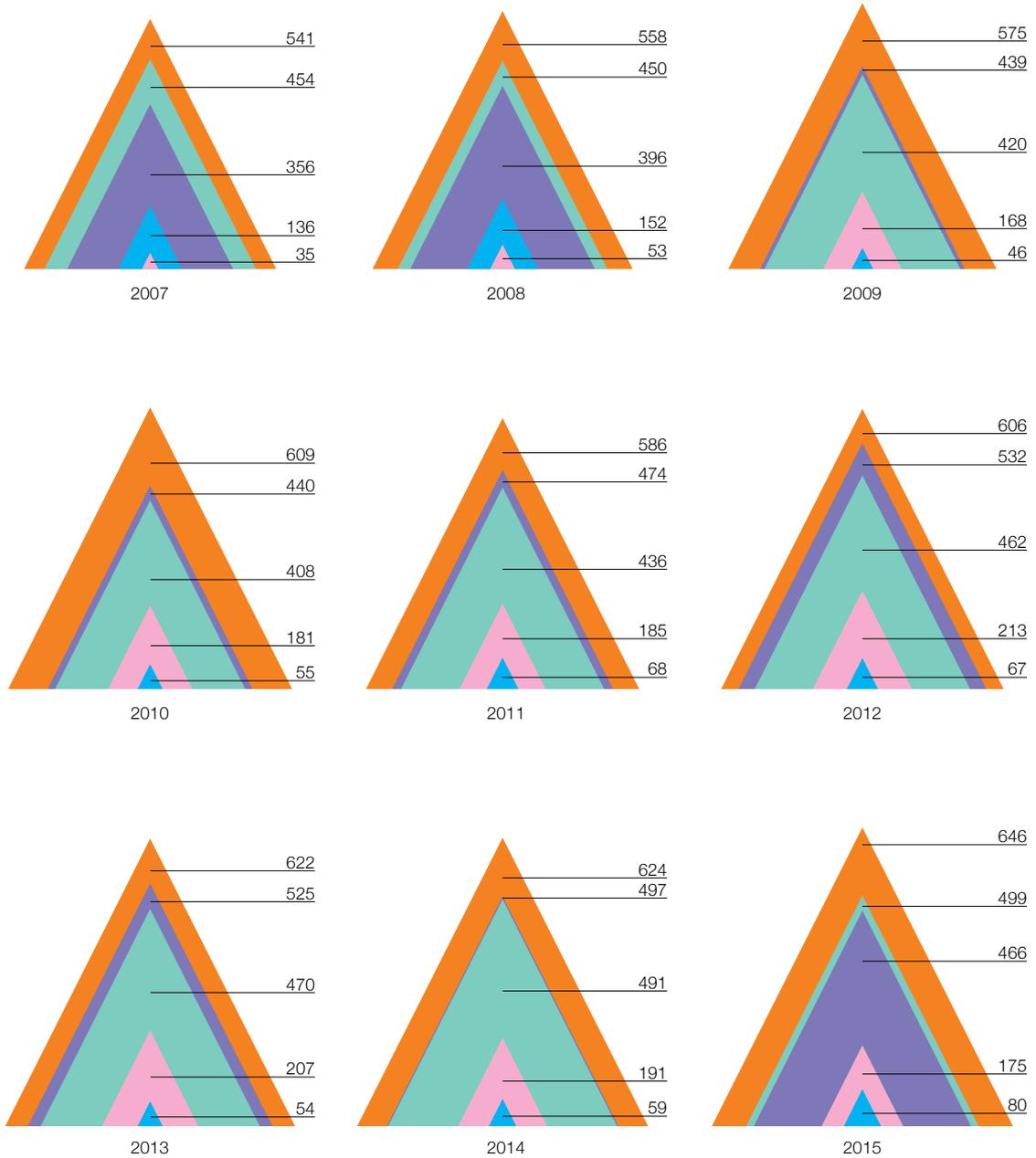
	Suisse		Permis B		Permis C		Permis G		Total
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
CA/DG	21	88%	1	4%	0	0%	2	8%	24
Direction Clients	59	75%	0	0%	5	6%	15	19%	79
Finances & Gestion	16	52%	0	0%	6	19%	9	29%	31
Ressources humaines	20	83%	0	0%	1	4%	3	13%	24
SIT	25	63%	1	3%	3	8%	11	28%	40
unireso	2	67%	0	0%	0	0%	1	33%	3
Unités soutien	9	64%	0	0%	1	7%	4	29%	14
Total Administration	152	71%	2	1%	16	7%	45	21%	215
Exploitation	116	60%	1	1%	22	11%	55	28%	194
dont conducteurs	551	48%	12	1%	242	21%	341	30%	1'146
Total Exploitation	667	50%	13	1%	264	20%	396	30%	1'340
Infrastructures & Bâtiments	10	63%	0	0%	2	13%	4	25%	16
Technique	184	62%	3	1%	42	14%	66	22%	295
Total Technique	194	62%	3	1%	44	14%	70	23%	311
TOTAL tpg	1'013	54%	18	1%	324	17%	511	27%	1'866

Répartition de l'effectif de l'encadrement 2015 entre Suisses et détenteurs de permis au 31 décembre 2015

	Cadres								Cadres supérieurs								Directeurs								Total		
	Suisse		Permis B		Permis C		Permis G		Suisse		Permis B		Permis C		Permis G		Suisse		Permis B		Permis C		Permis G				
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%			
CA/DG	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	3	75%	0	0%	0	0%	0	0%	1	25%	0	0%	0	0%	0	0%	4		
Direction Clients	6	46%	0	0%	0	0%	2	15%	4	31%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	1	8%	13		
Finances & Gestion	2	25%	0	0%	0	0%	1	13%	1	13%	0	0%	0	0%	3	38%	0	0%	0	0%	0	0%	1	13%	8		
Ressources humaines	3	50%	0	0%	0	0%	0	0%	1	17%	0	0%	0	0%	1	17%	1	17%	0	0%	0	0%	0	0%	6		
SIT	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	1	20%	0	0%	0	0%	3	60%	1	20%	0	0%	0	0%	0	0%	5		
unireso	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	1	100%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	1		
Unités soutien	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0		
Total Administration	11	30%	0	0%	0	0%	3	8%	11	30%	0	0%	0	0%	7	19%	3	8%	0	0%	0	0%	0	0%	2	5%	37
Exploitation	17	46%	0	0%	2	5%	6	16%	9	24%	0	0%	1	3%	1	3%	1	3%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	37
dont conducteurs	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0
Total Exploitation	17	46%	0	0%	2	5%	6	16%	9	24%	0	0%	1	3%	1	3%	1	3%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	37
Infrastructures & Bâtiments	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	3	60%	0	0%	0	0%	1	20%	1	20%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	5
Technique	22	54%	1	2%	3	7%	7	17%	5	12%	0	0%	1	2%	1	2%	1	2%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	41
Total Technique	22	48%	1	2%	3	7%	7	15%	8	17%	0	0%	1	2%	2	4%	2	4%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	46
TOTAL tpg	50	42%	1	1%	5	4%	16	13%	28	23%	0	0%	2	2%	10	8%	6	5%	0	0%	0	0%	0	0%	2	2%	120

Pyramide des âges

61-65 ans 51-60 ans 41-50 ans 31-40 ans 19-30 ans



Statistiques

Caractéristiques des lignes au 12 décembre 2015

Ligne	Description	Moyennes journalières		
		Longueurs moyennes (km)	Temps de parcours moyens (h:min:s)	Vitesse commerciale (km/h)
1	Petit-Bel-Air – Terrassière – Hôpital – Plainpalais – Stand – Gare Cornavin – Jardin Botanique	10.987	0:46:18	14.24
2	Genève-Plage – Place des Eaux-Vives – Bel-Air – Jonction – Onex-Cité	8.155	0:33:14	14.72
3	Gardiol – Servette – Lyon (Gare Cornavin) – Bel-Air – Claparède – Crêts-de-Champel	7.818	0:35:25	13.24
4	Bel-Air – Jonction – Bachet-de-Pesay – Plan-les-Ouates – Perly-Douane – P+R Perly	8.586	0:27:35	18.67
5	Thônex-Vallard – Muséum – Hôpital – Bel-Air – Gare Cornavin – Nations – Palexpo – Aéroport	12.577	0:47:08	16.01
6	Vernier-Village – Charmilles – Lyon (Gare Cornavin) – Rive – Genève-Plage	8.886	0:36:15	14.71
7	Hôpital – Rive – Bel-Air – St-Jean – Tours Lignon	6.887	0:30:39	13.48
8	OMS – Appia – Nations – Gare Cornavin – Rive – Conches – Veyrier-Douane / Veyrier-Tournettes	10.994	0:40:34	16.26
9	Petit-Bel-Air – Gradelle – Place des Eaux-Vives – 22-Cantons (Gare Cornavin) – Tours Lignon	11.086	0:43:14	15.38
10	Aéroport – Charmilles – Lyon (Gare Cornavin) – Bel-Air – Rive	6.701	0:30:48	13.05
11	Jardin Botanique – Nations – Jonction – Tours-de-Carouge – Bout-du-Monde	8.664	0:37:37	13.82
12	Palettes – Bachet-de-Pesay – Carouge (Rondeau) – Augustins – Plainpalais – Bel-Air – Rive – Moillesulaz	9.385	0:38:18	14.70
14	P+R Bernex – Petit-Lancy – Jonction – Stand – Bel-Air – Gare Cornavin – Servette – Meyrin-Gravière	12.832	0:43:15	17.80
15	Palettes – Grand-Lancy – Acacias – Plainpalais – Stand – Gare Cornavin – Nations	6.779	0:29:19	13.87
18	Carouge (Rondeau) – Augustins – Plainpalais – Bel-Air – Gare Cornavin – Servette – CERN	11.044	0:40:08	16.51
19	Vernier-Village – Charmilles – Lyon (Gare Cornavin) – Bel-Air – Jonction – Onex-Cité	11.576	0:45:18	15.33
21	Cressy – Onex – Lancy-Pont-Rouge – Tours-de-Carouge – Crêts-de-Champel – Gare des Eaux-Vives	11.710	0:45:01	15.61
22	Nations – Bouchet – Châtelaine – Grand-Lancy – Bachet-de-Pesay – Tours-de-Carouge	10.820	0:35:27	18.31
23	Aéroport – Blandonnet – Lignon – Grand-Lancy – Palettes – Le Rolliet – ZIPL0	12.273	0:38:04	19.35
25	Thônex-Vallard – Muséum – Place des Eaux-Vives – Gare Cornavin – Jardin Botanique	8.060	0:32:53	14.71
28	Jardin Botanique – Nations – Aéroport – Blandonnet – Vernier-Village – Parfumerie	11.848	0:35:55	19.79
31	P+R Sous-Moulin – Place Favre – Belle-Idée – Hôpital Trois-Chêne – Puplinge-Mairie	6.322	0:20:03	18.91
32	Sainte-Clotilde – Cirque – Plainpalais – Uni-Mail – Sainte-Clotilde	1.342	0:07:23	10.91
33	Rive – Gradelle – Vandoeuvres – Crête – Chevrier – Puplinge-Mairie	9.321	0:24:22	22.95
34	Veyrier-Tournettes – CS Sous-Moulin – Chêne-Bougeries – Crête – Chevrier	11.026	0:29:22	22.53
35	Augustins – Beau-Séjour – Entrée-Hôpital – Augustins	2.006	0:08:30	14.16
36	Place de Neuve – Bel-Air Cité – Rive – Vieille-Ville – Place de Neuve	1.612	0:07:47	12.43
41	Tours-de-Carouge – Vessy – Veyrier-Tournettes – Petit-Veyrier	8.358	0:22:31	22.26
42	Carouge (Rondeau) – Bachet-de-Pesay – Palettes – Le Rolliet – Perly – Lully – Bernex – Croisée de Confignon	12.311	0:35:57	20.55
43	Bellins – Stade de Genève – Belle-Cour – Onex – Edouard-Vallet / Loëx-Hôpital	10.552	0:31:18	20.22
44	Tours-de-Carouge – Drize – Croix-de-Rozon-Douane	4.838	0:13:00	22.34
45	Tours-de-Carouge – Plateau de Pinchat – Troinex-Ville	3.608	0:12:31	17.31
46	Stade de Genève – Bachet-de-Pesay – Saconnex-d'Arve – Bardonnex	5.717	0:15:11	22.60
47	P+R Bernex – Bernex-Place – Vailly	2.121	0:06:25	19.83
51	CO Renard – Aire – Lignon – Châtelaine – Bouchet – Mervelet	8.165	0:27:23	17.89
53	Bouchet – Grand-Saconnex – Machéry	4.180	0:14:17	17.56
54	Satigny-Gare – Bois-de-Bay – Vernier-Village – Gare ZIMEYSA	10.839	0:22:00	29.56
57	Aéroport – Blandonnet – Gare de Meyrin – Meyrin-Gravière – Hôpital de La Tour – Gare ZIMEYSA	9.583	0:31:50	18.07
61	Gare Cornavin – Terrassière – Rieu – Peillonex – Moillesulaz-Douane – Annemasse Gare	9.256	0:38:37	14.38
A	Rive – Gradelle – Coligny – Meinier – Gy-Église / Corsinge-Village	12.328	0:31:17	23.65
B	Vésénaz-Église – Pallanterie – Anières-Mairie – Bassy – Chevrens	7.682	0:15:19	30.09
C	Malagnou / P+R Sous-Moulin – Graveson – Puplinge – Presinge – Jussy-Meurets / Monniaz	13.075	0:31:30	24.91
D	Bel-Air – Jonction – Bachet-de-Pesay – Plan-les-Ouates – Perly – Saint-Julien-Gare / Neydens-Vitam	9.950	0:31:32	18.93
Dn	ZI Les Moulins – Saint-Julien-Gare – Viry Chef-Lieu – Valleiry Chef-Lieu (France)	13.344	0:26:52	29.81
E	Rive – Vésénaz – Collonge-Bellerive – Corsier-Port – Anières – Hermance	13.500	0:30:52	26.24
F	Gare Cornavin – Nations – Grand-Saconnex – Ferney-Voltaire-Mairie – Cessy – Gex-Aiglette (France)	14.897	0:40:17	22.19
G	Rive – Vésénaz – Pallanterie – P+R Veigy / Veigy	12.832	0:29:07	26.44
K	Stade de Genève – Onex – Bernex – Cartigny – Avully – Chancy-Douane / Pougny-Gare	16.248	0:35:44	27.28
L	Stade de Genève – Onex – Bernex – Laconnex – Soral – Avusy	15.463	0:36:47	25.22
M	Collonges-Bourg d'en Haut – Saint-Julien-Gare – Neydens-Vitam – Beaumont le Châble	14.260	0:33:22	25.65
O	Meyrin-Gravière – Mategnin – Prévessin-Moëns-Mairie – Ferney-Voltaire-Mairie – Lycée International (France)	9.240	0:23:01	24.08
S	Sézenove – Lully – Confignon – Bernex – Aire-la-Ville – Satigny-Gare	12.280	0:25:12	29.24
T	La Plaine – Poizat – P+R Challex-La Halle (France)	3.999	0:11:00	21.81
V	Gare Cornavin – Nations – Chambésy – Colovrex – Genthod – Entrée-Versoir – CS La Bécassière	13.182	0:36:30	21.67
W	Satigny-Gare – Bourdigny – Chouilly – Peissy – Satigny-Gare	9.244	0:19:16	28.79
X	Chancy-Douane – Avully – La Plaine / Russin / Dardagny	6.629	0:14:58	26.59
Y	Ferney-Voltaire-Mairie – Aéroport – Blandonnet – Gare ZIMEYSA – CERN – St-Genis – Val-Thoiry (France)	23.956	1:01:56	23.21
Z	Gare Cornavin – Nations – Chambésy – Colovrex – Collex – Bossy – Bois-Chatton (France)	10.983	0:28:32	23.10

Longueur des lignes

en mètres	Longueur exploitée*	
	12.12.2015	13.12.2014
 Tramways	33'130	33'130
 Trolleybus	30'380	30'380
 Autobus	359'480	359'480
TOTAL	422'990	422'990

*selon Office fédéral de la statistique suisse des transports

Parc de véhicules et kilomètres parcourus

	Nombres de véhicules		Kilomètres parcourus	
	2015	2014	2015	2014

Véhicules d'exploitation

Tramways

Tramways Düwag 2 caisses	24	24	1'064'909	1'033'017
Tramways Düwag 3 caisses	22	22	968'917	992'442
Tramways Cityrunner	39	39	2'605'105	2'701'353
Tramways Tango	19	19	1'292'927	1'344'324
Total tramways	104	104	5'931'858	6'071'136

Trolleybus

Trolleybus articulés	85	74	3'488'530	3'474'927
Trolleybus bi-articulés	11	11	421'693	458'539
Total trolleybus	96	85	3'910'223	3'933'466

Autobus

Minibus	7	5	165'365	200'007
Autobus	37	37	1'093'515	1'239'554
Autobus articulés	190	190	10'178'984	10'551'201
Autobus bi-articulés	5	5	138'762	123'710
Autobus: lignes en sous-traitance			7'195'996	6'829'636
Total autobus	239	237	18'772'622	18'944'108
Total des véhicules d'exploitation	439	426	28'614'703	28'948'710

Véhicules de musée

Automotrices tramways	5	5	2'322	2'896
Remorques tramways	3	3	1'239	1'353

Résultats par ligne

Lignes	Destination	Voyages	Voyages x km	Kilomètres productifs parcourus par les convois	Charges
1. Réseau urbain		179'183'000	404'219'000	18'980'000	331'770'430
Lignes principales		172'819'000	387'803'000	16'316'000	304'380'535
 Tramways		83'624'000	186'101'000	4'861'000	125'067'415
12	Palettes – Bachet-de-Pesay – Carouge (Rondeau) – Augustins – Plainpalais – Bel-Air – Rive – Moillesulaz	27'317'000	60'323'000	1'527'000	45'387'889
14	P+R Bernex – Petit-Lancy – Jonction – Stand – Bel-Air – Gare Cornavin – Servette – Meyrin-Gravière	25'171'000	63'851'000	1'689'000	38'292'886
15	Palettes – Grand-Lancy – Acacias – Plainpalais – Stand – Gare Cornavin – Nations	19'207'000	30'029'000	894'000	23'184'142
18	Carouge (Rondeau) – Augustins – Plainpalais – Bel-Air – Gare Cornavin – Servette – CERN	11'929'000	31'898'000	750'000	18'202'498
 Trolleybus		37'356'000	76'787'000	3'872'000	71'603'796
2	Genève-Plage – Place des Eaux-Vives – Bel-Air – Jonction – Onex-Cité	5'079'000	9'862'000	590'000	10'367'236
3	Gardiol – Servette – Lyon (Gare Cornavin) – Bel-Air – Claparède – Crêts-de-Champel	9'420'000	18'666'000	789'000	15'067'091
6	Vernier-Village – Charmilles – Lyon (Gare Cornavin) – Rive – Genève-Plage	5'291'000	10'798'000	610'000	10'643'472
7	Hôpital – Rive – Bel-Air – St-Jean – Tours Lignon	3'885'000	7'806'000	495'000	9'325'845
10	Aéroport – Charmilles – Lyon (Gare Cornavin) – Bel-Air – Rive	6'838'000	14'141'000	541'000	11'955'979
19	Vernier-Village – Charmilles – Lyon (Gare Cornavin) – Bel-Air – Jonction – Onex-Cité	6'844'000	15'514'000	847'000	14'244'173
 Autobus		51'839'000	124'916'000	7'583'000	107'709'324
1	Petit-Bel-Air – Terrassière – Hôpital – Plainpalais – Stand – Gare Cornavin – Jardin Botanique	6'192'000	11'581'000	736'000	11'648'713
4	Bel-Air – Jonction – Bachet-de-Pesay – Plan-les-Ouates – Perly-Douane – P+R Perly	1'370'000	4'729'000	350'000	4'883'060
5	Thônex-Vallard – Muséum – Hôpital – Bel-Air – Gare Cornavin – Nations – Palexpo – Aéroport	6'035'000	16'941'000	858'000	12'605'017
8	OMS – Appia – Nations – Gare Cornavin – Rive – Conches – Veyrier-Douane / Veyrier-Tournettes	8'498'000	20'663'000	956'000	14'547'819
9	Petit-Bel-Air – Gradelle – Place des Eaux-Vives – 22-Cantons (Gare Cornavin) – Tours Lignon	6'319'000	15'786'000	750'000	11'326'023
11	Jardin Botanique – Nations – Jonction – Tours-de-Carouge – Bout-du-Monde	5'613'000	11'036'000	595'000	9'741'334
21	Cressy – Onex – Lancy-Pont-Rouge – Tours-de-Carouge – Crêts-de-Champel – Gare des Eaux-Vives	4'696'000	11'496'000	752'000	10'797'941
22	Nations – Bouchet – Châtelaine – Grand-Lancy – Bachet-de-Pesay – Tours-de-Carouge	3'238'000	9'869'000	521'000	7'274'470
23	Aéroport – Blandonnet – Lignon – Grand-Lancy – Palettes – Le Rolliet – ZIPL0	2'711'000	8'755'000	605'000	7'840'930
25	Thônex-Vallard – Muséum – Place des Eaux-Vives – Gare Cornavin – Jardin Botanique	4'821'000	9'209'000	542'000	8'655'278
27 ^a	Carouge (Rondeau) – Tours-de-Carouge – Epinettes – Ecole-Médecine – Cirque – Bel-Air – Gare Cornavin				
28	Jardin Botanique – Nations – Aéroport – Blandonnet – Vernier-Village – Parfumerie	1'018'000	2'724'000	433'000	3'667'547
47	P+R Bernex – Bernex-Place – Vailly	510'000	580'000	140'000	1'274'184
57	Aéroport – Blandonnet – Gare de Meyrin – Meyrin-Gravière – Hôpital de La Tour – Gare ZIMEYSA	818'000	1'548'000	345'000	3'447'007
Lignes secondaires		6'363'000	16'416'000	2'664'000	27'389'894
 Autobus		6'363'000	16'416'000	2'664'000	27'389'894
31	P+R Sous-Moulin – Place Favre – Belle-Idée – Hôpital Trois-Chêne – Puplinge-Mairie	545'000	996'000	175'000	2'401'924
32	Sainte-Clotilde – Cirque – Plainpalais – Uni-Mail – Sainte-Clotilde	104'000	94'000	34'000	526'028
33	Rive – Gradelle – Vandoeuvres – Crête – Chevrier – Puplinge-Mairie	626'000	2'628'000	262'000	2'959'327
34	Veyrier-Tournettes – CS Sous-Moulin – Chêne-Bougeries – Crête – Chevrier	395'000	1'216'000	296'000	2'811'705
35	Augustins – Beau-Séjour – Entrée-Hôpital – Augustins	139'000	171'000	54'000	432'693
36	Place de Neuve – Bel-Air Cité – Rive – Vieille-Ville – Place de Neuve	105'000	62'000	47'000	541'354
41	Tours-de-Carouge – Vessy – Veyrier-Tournettes – Petit-Veyrier	623'000	1'855'000	250'000	1'994'358
42	Carouge (Rondeau) – Bachet-de-Pesay – Palettes – Le Rolliet – Perly – Lully – Bernex – Croisée de Confignon	950'000	3'026'000	430'000	5'258'797
43	Bellins – Stade de Genève – Belle-Cour – Onex – Edouard-Vallet / Loëx-Hôpital	700'000	1'718'000	341'000	3'178'624
44	Tours-de-Carouge – Drize – Croix-de-Rozon-Douane	715'000	1'875'000	140'000	1'432'213
45	Tours-de-Carouge – Plateau de Pinchat – Troinex-Ville	477'000	696'000	104'000	1'038'347
46	Stade de Genève – Bachet-de-Pesay – Saconnex-d'Arve – Bardonnex	142'000	403'000	99'000	1'431'013
51	CO Renard – Aire – Lignon – Châtelaine – Bouchet – Mervelet	524'000	1'055'000	209'000	1'738'551
53	Bouchet – Grand-Saconnex – Machéry	250'000	439'000	83'000	888'388
54	Satigny-Gare – Bois-de-Bay – Vernier-Village – Gare ZIMEYSA	66'000	183'000	142'000	756'571

¹ Ligne mise en service à l'étape de décembre 2015

² Tronçon suisse seul

³ Addition des produits de transport, autres produits par rapport au total des charges

⁴ Total des charges intégrant en diminution principalement la rétrocession des droits sur carburants

⁵ OITRV, ordonnance sur l'indemnisation du trafic régional de voyageurs

⁶ Produits du transport intégrant l'indemnité tarifaire

⁷ Dont 13'759 kCHF pour le droit du sill0n

⁸ Ligne supprimée

Contributions de l'Etat de Genève

	Produits du transport	Autres produits	Contributions fédérales selon OITRV ⁵	Contributions des communes et tiers	attribuées selon conventions	autres contributions	2015 Total (avec indemnité tarifaire)	2014 Total (avec indemnité tarifaire)	2015 répartition du Résultat (+ excédent / - perte)	2015 Taux de couverture des charges % ³	2014 Taux de couverture des charges % ³
	146'987'590	10'964'914	1'327'502	477'500	5'466'872	156'786'341	188'558'407	173'082'043	-9'759'710	47.6%	51.3%
	141'492'242	10'025'539	561'202		3'678'840	139'979'401	168'980'985	150'587'359	-8'643'311	49.8%	54.2%
	68'280'208	4'096'908	561'202		3'678'840	46'171'773	62'074'948	44'235'526	-2'278'484	57.9%	67.4%
12	22'240'644	1'536'629				20'485'822	24'467'737	19'453'615	-1'124'793	52.4%	61.7%
14	21'646'426	1'234'663	561'202		3'678'840	10'742'621	18'297'712	12'085'128	-429'133	59.8%	70.7%
15	13'908'290	741'205				8'139'651	10'628'095	6'841'502	-394'996	63.2%	75.3%
18	10'484'848	584'409				6'803'678	8'681'404	5'855'281	-329'562	60.8%	64.7%
	29'613'521	2'287'961				37'209'529	42'509'659	39'301'400	-2'492'785	44.6%	47.8%
2	3'946'585	330'189				5'708'005	6'414'526	6'094'589	-382'457	41.3%	43.6%
3	7'365'224	477'807				6'771'567	8'088'871	7'174'474	-452'493	52.1%	56.4%
6	4'189'425	339'007				5'731'262	6'481'953	5'996'734	-383'777	42.5%	45.8%
7	3'052'494	295'776				5'601'133	6'146'962	6'064'548	-376'442	35.9%	37.4%
10	5'443'105	390'463				5'737'310	6'712'921	5'716'292	-385'101	48.8%	54.6%
19	5'616'688	454'719				7'660'252	8'664'426	8'254'764	-512'514	42.6%	44.7%
	43'598'512	3'640'670				56'598'100	64'396'378	67'050'433	-3'872'042	43.9%	44.3%
1	4'748'201	388'758				6'094'792	6'944'255	7'200'996	-416'962	44.1%	43.2%
4	1'351'677	218'199				3'101'032	3'343'018	3'457'211	-212'151	32.1%	32.6%
5	5'399'813	423'119				6'347'813	7'312'946	7'134'560	-434'273	46.2%	49.7%
8	7'177'918	486'961				6'442'210	7'726'668	7'387'572	-440'730	52.7%	54.4%
9	5'394'968	378'910				5'196'628	6'161'964	6'119'438	-355'517	51.0%	52.3%
11	4'375'293	323'815				4'719'361	5'501'871	5'973'996	-322'866	48.2%	48.0%
21	3'971'507	364'364				6'048'289	6'758'313	6'711'754	-413'781	40.2%	41.0%
22	3'004'671	245'969				3'766'174	4'302'823	4'224'156	-257'655	44.7%	45.8%
23	2'585'483	270'671				4'665'589	5'127'905	5'361'626	-319'187	36.4%	37.0%
25	3'725'809	288'121				4'344'152	5'010'988	4'704'819	-297'196	46.4%	48.5%
27								1'217'039			22.7%
28	894'337	110'091				2'492'593	2'652'757	3'213'238	-170'525	27.4%	25.0%
47	338'839	38'249				839'654	900'255	1'112'604	-57'443	29.6%	31.8%
57	629'995	103'444				2'539'812	2'652'615	3'231'422	-173'756	21.3%	19.4%
	5'495'348	939'375	766'300	477'500	1'788'032	16'806'940	19'577'422	22'494'683	-1'116'399	23.5%	22.6%
	5'495'348	939'375	766'300	477'500	1'788'032	16'806'940	19'577'422	22'494'683	-1'116'399	23.5%	22.6%
31	414'075	92'810				1'773'695	1'847'729	1'992'192	-121'343	21.1%	21.5%
32	66'159	15'783		477'500			11'840	21'584	33'413	15.6%	14.1%
33	681'844	116'779				2'022'349	2'144'312	2'304'257	-138'355	27.0%	25.8%
34	367'211	84'360				2'209'009	2'274'579	3'202'322	-151'125	16.1%	13.9%
35	94'491	12'987				304'391	321'285	399'023	-20'824	24.8%	23.6%
36	62'148	16'242				433'318	444'456	394'985	-29'645	14.5%	16.1%
41	571'453	59'869	270'808		631'884	430'868	1'164'884	1'244'990	-29'477	31.7%	31.3%
42	899'433	201'223				3'891'886	4'052'641	5'429'162	-266'256	20.9%	20.2%
43	593'654	95'392	243'006		567'015	1'572'011	2'245'220	1'624'272	-107'546	21.7%	22.2%
44	622'227	43'019				717'856	829'201	888'747	-49'110	46.4%	46.2%
45	337'628	31'175				626'672	686'998	790'693	-42'872	35.5%	33.7%
46	127'778	68'199	252'486		589'133	368'225	980'208	1'023'292	-25'192	13.7%	13.1%
51	411'206	52'179				1'193'515	1'267'032	1'516'936	-81'652	26.7%	27.1%
53	187'224	26'661				631'314	664'704	878'787	-43'190	24.1%	20.5%
54	58'818	22'696				631'831	642'333	783'440	-43'226	10.8%	9.9%

¹ Ligne mise en service à l'étape de décembre 2015² Tronçon suisse seul³ Addition des produits de transport, autres produits par rapport au total des charges⁴ Total des charges intégrant en diminution principalement la rétrocession des droits sur carburants⁵ OITRV, ordonnance sur l'indemnisation du trafic régional de voyageurs⁶ Produits du transport intégrant l'indemnité tarifaire⁷ Dont 13'759 kCHF pour le droit du sillon⁸ Ligne supprimée

Résultats par ligne suite

Lignes	Destination	Voyages	Voyages x km	Kilomètres productifs parcourus par les convois	Charges
2. Réseau régional		15'463'000	70'543'000	4'876'000	52'388'233
Autobus tpg		10'312'000	52'547'000	3'967'000	44'663'255
61	Gare Cornavin – Terrassière – Rieu – Peillonex – Moillesulaz-Douane – Annemasse Gare	2'347'000	7'866'000	322'000	3'525'085
A	Rive – Gradelle – Cologny – Meinier – Gy-Église / Corsinge-Village	849'000	4'688'000	357'000	4'284'570
B	Vésenaz-Église – Pallanterie – Anières-Mairie – Bassy – Chevrens	55'000	169'000	47'000	461'941
C	Malagnou / P+R Sous-Moulin – Graveson – Puplinge – Presinge – Jussy-Meurets / Monniaz	726'000	2'711'000	362'000	3'729'433
E	Rive – Vésenaz – Collonge-Bellerive – Corsier-Port – Anières – Hermance	1'795'000	12'256'000	530'000	6'389'934
G	Rive – Vésenaz – Pallanterie – P+R Veigy / Veigy	1'102'000	7'365'000	364'000	4'160'649
K	Stade de Genève – Onex – Bernex – Cartigny – Avully – Chancy-Douane / Pougny-Gare	582'000	4'284'000	423'000	4'576'592
L	Stade de Genève – Lancy – Onex – Bernex – Laconnex – Soral – Avusy	595'000	3'016'000	401'000	4'342'597
S	Sézenove – Lully – Confignon – Bernex – Aire-la-Ville – Satigny-Gare	400'000	1'302'000	362'000	2'941'986
U ¹	Richelien – Versoix – Chavannes-des-Bois	3'000	8'000	4'000	28'877
V	Gare Cornavin – Nations – Chambésy – Colovrex – Genthod – Entrée-Versoix – CS La Bécassière	1'046'000	4'936'000	407'000	5'030'777
W	Satigny-Gare – Bourdigny – Chouilly – Peissy – Satigny-Gare	32'000	103'000	27'000	217'780
X	Chancy-Douane – Avully – La Plaine / Russin / Dardagny	100'000	321'000	71'000	746'489
Z	Gare Cornavin – Nations – Chambésy – Colovrex – Collex – Bossy – Bois-Chatton (France)	534'000	2'572'000	224'000	2'888'408
Noct.	Réseau nocturne régional	146'000	950'000	66'000	1'338'136
Autobus GLCT parcours en Suisse		5'151'000	17'996'000	909'000	7'724'978
D ²	Bel-Air – Jonction – Bachet-de-Pesay – Plan-les-Ouates – Perly	2'209'000	8'602'000	339'000	3'322'411
F ²	Gare Cornavin – Nations – Grand-Saconnex – Ferney-Voltaire-Mairie	1'652'000	6'125'000	254'000	2'289'446
O ²	Meyrin-Gravière – Mategnin – Prévessin-Moëns-Mairie	181'000	200'000	21'000	236'757
T ²	La Plaine - Poizat	26'000	23'000	8'000	131'418
Y ²	Ferney-Voltaire-Mairie – Aéroport – Blandonnet – Gare ZIMEYSA – CERN	1'083'000	3'046'000	287'000	1'744'946
Autobus GLCT parcours en France		4'027'000	11'307'000	1'262'000	7'351'597
D	Perly – Saint-Julien-Gare / Neydens-Vitam	892'000	855'000	90'000	690'221
Dn	ZI Les Moulins – Saint-Julien-Gare – Viry Chef-Lieu – Valleiry Chef-Lieu (France)	114'000	795'000	151'000	664'511
F	Ferney-Voltaire-Mairie – Cessy – Gex-ZAC (France)	1'526'000	5'171'000	373'000	2'286'327
M	Collonges-Bourg d'en Haut – Saint-Julien-Gare – Neydens-Vitam – Beaumont le Châble	100'000	466'000	150'000	695'192
O	Prévessin-Moëns-Mairie – Ferney-Voltaire-Mairie – Lycée International (France)	347'000	887'000	110'000	620'219
T	Poizat – P+R Challex-La Halle (France)	27'000	49'000	22'000	186'946
Y	St-Genis – Val-Thoiry (France)	1'021'000	3'084'000	366'000	2'208'182
SP	3. Services spéciaux (Courses scolaires, événements Palexpo, manifestations et autres)	1'048'000	4'169'000	438'000	7'096'043
RU	4. Réseau nocturne urbain (Réseau nocturne tramways, trolleybus et autobus)	561'000	1'374'000	102'000	1'866'714
TOTAL		200'282'000	491'612'000	25'659'000	400'473'016 ⁴

¹ Ligne mise en service à l'étape de décembre 2015

² Tronçon suisse seul

³ Addition des produits de transport, autres produits par rapport au total des charges

⁴ Total des charges intégrant en diminution principalement la rétrocession des droits sur carburants

⁵ OITRV, ordonnance sur l'indemnisation du trafic régional de voyageurs

⁶ Produits du transport intégrant l'indemnité tarifaire

⁷ Dont 13'759 kCHF pour le droit du sillon

⁸ Ligne supprimée

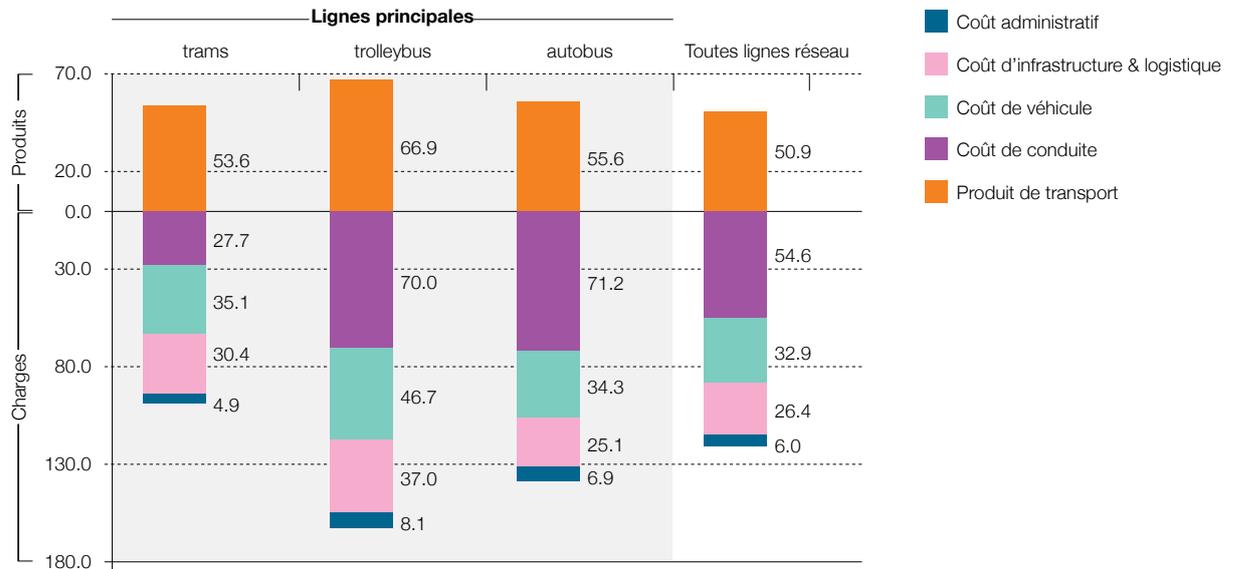
Contributions de l'Etat de Genève

	Produits du transport	Autres produits	Contributions fédérales selon OITRV ⁵	Contributions des communes et tiers	attribuées selon conventions	autres contributions	2015 Total (avec indemnité tarifaire)	2014 Total (avec indemnité tarifaire)	2015 répartition du Résultat (+ excédent / - perte)	2015 Taux de couverture des charges % ³	2014 Taux de couverture des charges % ³	
	17'237'744	1'805'935	5'177'904	3'326'810	12'081'777	13'598'016	28'692'820	29'576'066	839'953	36.4%	34.0%	
	12'123'942	1'573'666	5'177'904	694'622	12'081'777	13'598'016	27'776'820	29'129'989	586'672	30.7%	29.2%	
61	1'910'590	105'891	339'291		791'678	668'808	1'729'886	2'118'689	291'172	57.2%	43.1%	
A	1'079'993	170'169	752'385		1'755'566	492'747	2'441'483	2'122'134	-33'711	29.2%	29.5%	
B	51'199	13'859				371'470	380'625	444'939	-25'414	14.1%	17.1%	
C	741'962	111'929	888'094		2'072'218		2'204'829	2'519'523	84'770	22.9%	22.3%	
E	2'612'741	218'754	1'380'340		3'220'794		3'688'940	3'425'890	1'042'696	44.3%	45.6%	
G	1'581'888	143'707		99'176		2'186'305	2'469'687	2'568'495	-149'572	41.5%	41.4%	
K	887'234	193'073	1'029'288	25'000	2'401'672	37'744	2'597'976	3'080'539	-2'582	23.6%	23.3%	
L	718'109	181'130				3'222'871	3'351'187	4'546'748	-220'486	20.7%	19.1%	
S	382'535	88'267	302'705		706'313	1'368'539	2'143'237	2'259'212	-93'626	16.0%	15.5%	
U	2'786	866					473		-25'224	12.6%		
V	1'213'145	178'297				3'406'300	3'623'259	3'152'140	-233'035	27.7%	27.6%	
W	30'207	6'534	77'647		181'177		186'531	182'161	77'785	16.9%	15.7%	
X	94'622	22'396				589'165	605'995	745'951	-40'307	15.7%	13.9%	
Z	610'590	98'636	408'154	59'455	952'359	710'601	1'772'175	1'271'072	-48'614	24.6%	23.6%	
Noct.	206'340	40'157		510'991		543'467	580'537	692'497	-37'181	18.4%	16.6%	
	5'113'802	232'269		2'632'188			916'000	446'077	253'281	69.2%	59.3%	
D	2'314'091	99'908		1'027'553			414'390	207'429	119'140	72.7%	63.8%	
F	1'689'022	68'859		331'369			302'630	143'378	-200'197	76.8%	64.8%	
O	120'297	7'115		118'056			21'556	10'106	8'711	53.8%	43.7%	
T	16'333	3'943		65'949			2'922	1'606	-45'192	15.4%	14.0%	
Y	974'059	52'445		1'089'261			174'502	83'558	370'819	58.8%	49.4%	
	1'894'850	220'472		3'180'790				-2'055'485	28.8%	19.4%		
D	337'769	20'700		287'648				-	-44'105	51.9%	33.2%	
Dn	41'859	19'928		278'170				-	-324'553	9.3%	6.4%	
F	932'472	68'566		229'044				-	-1'056'245	43.8%	31.0%	
M	38'487	20'849		575'995				-	-59'861	8.5%	6.6%	
O	211'884	18'600		490'417				-	100'683	37.2%	23.3%	
T	4'974	5'606		181'562				-	5'196	5.7%	4.0%	
Y	327'405	66'223		1'137'955				-	-676'600	17.8%	10.0%	
SP	3'352'201	224'666		3'700			3'529'424	3'675'279	3'577'309	13'947	50.4%	65.7%
RU	472'448	61'137		689'239			610'338	695'098	1'044'563	-33'552	28.6%	34.0%
	169'944'833⁶	13'277'123	6'505'406	7'678'040	17'548'649	174'524'119⁷	221'621'605	207'279'980	-10'994'847	45.8%	48.3%	

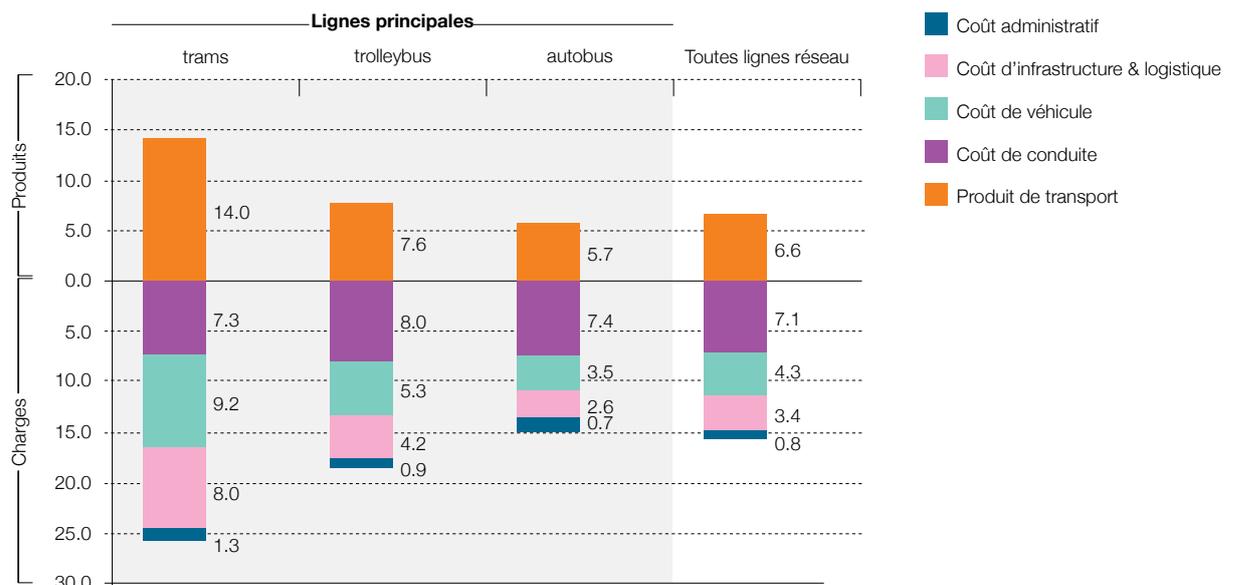
¹ Ligne mise en service à l'étape de décembre 2015² Tronçon suisse seul³ Addition des produits de transport, autres produits par rapport au total des charges⁴ Total des charges intégrant en diminution principalement la rétrocession des droits sur carburants⁵ OITRV, ordonnance sur l'indemnisation du trafic régional de voyageurs⁶ Produits du transport intégrant l'indemnité tarifaire⁷ Dont 13'759 kCHF pour le droit de sillonn⁸ Ligne supprimée

Structure de coût des lignes principales en 2015

En CHF / 1'000 places kilomètres offertes

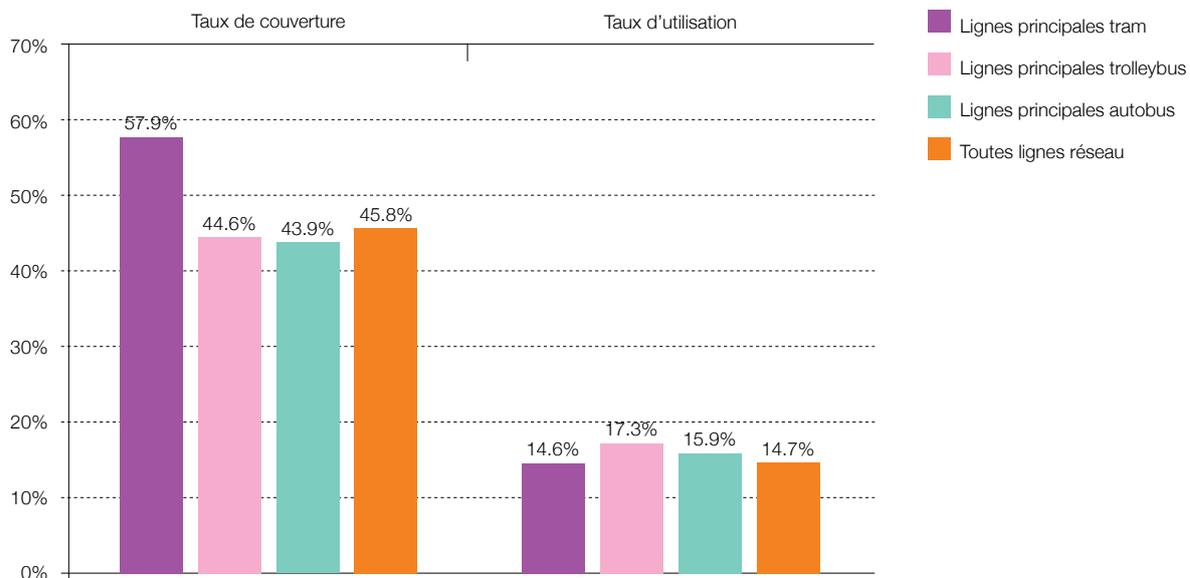


En CHF / km productifs parcourus

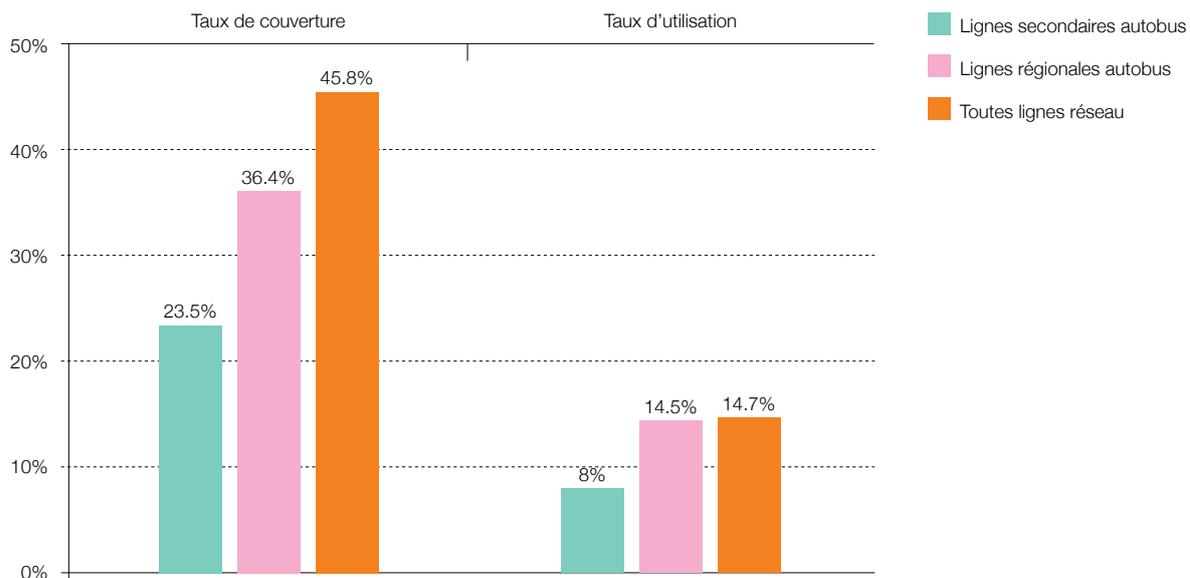


Taux de couverture et d'utilisation des lignes en 2015

Lignes principales en %



Lignes secondaires & régionales en %



Produits du transport

En milliers CHF	2015	2014	Ecart	Ecart %
Billets	41'851	44'851	-3'000	-6.7%
Abonnements annuels	43'924	45'136	-1'212	-2.7%
Abonnements mensuels	32'760	40'475	-7'715	-19.1%
Abonnements hebdomadaires	314	331	-17	-5.1%
Autres produits communautaires	7'565	5'478	2'087	38.1%
Autres produits non communautaires	16'172	17'410	-1'238	-7.1%
Total	142'586	153'681	-11'095	-7.2%

Statistiques sur deux ans

Code	Mode de calcul	2015	2014	
Renseignements divers et ratios				
1		Indice genevois des prix à la consommation (déc. 1982 =100)	168.3	169.6
2		Population de la zone desservie par les tpg	480'766	475'617
3		Superficie de la zone desservie par les tpg	176.57	177.70
		Km-convois parcourus	en milliers	
4		 Trams	4'903	5'049
5		 Trolleybus	3'906	3'913
6		 Autobus	16'850	17'192
7		Total	25'659	26'154
8	7/18	Km-convois parcourus par convoi	58'449	61'394

Voyageurs transportés

9		Nombre de voyages total	en milliers	200'282	197'077
10		Nombre de voyages par jour		548'717	539'937
11	9/7	Voyages par km-convoi		8	8
12	9/2	Voyages par habitant de la zone desservie		417	414
13	2/3	Densité de population desservie		2'681	2'677
14		Longueur du réseau exploité en km		423	423

Parc de véhicules

15		 Traction trams	104	104
16		 Traction trolleybus	96	85
17		 Traction autobus	239	237
18		Total véhicules traction	439	426

Nombre de places-voyageurs dans les véhicules

19		 Trams	31'796	31'796
20		 Trolleybus	13'142	12'070
21		 Autobus	32'764	32'727
22		Total	77'702	76'593

23	7/2	Nombre de km offerts par habitant de la zone desservie	53.371	54.990
24		Effectif total des employés (chiffre consolidé, équivalent temps plein en moyenne annuelle)	1'833	1'855

Glossaire

Capacité moyenne des véhicules

Capacité moyenne en tenant compte des places assises et de 6-8 personnes debout par mètre carré.

Déplacement

Ensemble de voyages pour aller d'une origine à une destination.

Kilomètres x convois parcourus

Total des kilomètres productifs et kilomètres de service parcourus en une année, tous véhicules confondus, sans les kilomètres des véhicules remorqués.

Kilomètres productifs

Kilomètres mis à la disposition des clients.

Kilomètres de service

Kilomètres entre le dépôt et la ligne à la prise (et en fin) de service.

Longueur du réseau exploité

Somme des tronçons exploités. Les tronçons exploités par plusieurs lignes et/ou dans des sens différents ne sont comptés qu'une fois.

Mode de traction

Les tpg exploitent trois modes de traction : tramways, trolleybus et autobus.

Places x kilomètres

Correspond à l'offre : les kilomètres x convois multipliés par la capacité moyenne des véhicules avec une base de 4 personnes debout par mètre carré.

Recettes tarifaires

Vente de tous les titres de transport + indemnités fédérales pour le transport de militaires + indemnités tarifaires du Canton de Genève.

Recettes de desserte

Contributions des pouvoirs publics fixées à l'avance (Confédération, canton et communes) et de tiers à la couverture de l'excédent des charges.

Réseau urbain

Réseau exploité à l'intérieur de l'agglomération par les lignes 1 à 57.

Réseau régional

Réseau exploité à l'extérieur de l'agglomération par les lignes A à Z et 61.

Taux de couverture des charges

Recettes tarifaires, financières et diverses divisées par le total des charges.

Voyage

Chaque voyage dans un véhicule tpg sur le territoire concerné (CH ou F).

Voyages x kilomètres

Correspond à l'utilisation de l'offre : ensemble de kilomètres parcourus par les passagers.

Voyages par habitant

Nombre de voyages par habitant résidant à moins de 300 mètres d'un arrêt du réseau urbain ou 500 mètres d'un arrêt du réseau régional.

Etats financiers consolidés

Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2015 conforme au règlement sur l'établissement des états financiers (REEF) basé sur les normes IPSAS

Bilan consolidé au 31 décembre 2015

En CHF

31.12.2015

31.12.2014

Actif

Liquidités	9'680'142	7'317'691
Débiteurs d'exploitation	99'482'637	30'055'034
Stocks	18'358'070	18'510'125
Autres actifs circulants	8'127'297	13'202'781
Total des actifs circulants	135'648'146	69'085'631
Terrains, bâtiments installations fixes	92'661'759	90'743'861
Véhicules et leurs équipements	403'671'790	426'725'710
Autres immobilisations corporelles, net	15'901'509	17'507'010
Immobilisations incorporelles, net	8'675'760	9'863'000
Travaux d'investissements en cours	79'490'062	43'307'781
Avances sur achats d'immobilisations	41'764'189	39'872'314
Participations mises en équivalence	650'542	609'346
Actifs financiers à long terme	889'549	889'525
Total des actifs immobilisés	643'705'160	629'518'548
Total de l'actif	779'353'306	698'604'179

En CHF

31.12.2015

31.12.2014

Passif

Créanciers d'exploitation	35'308'518	27'777'561
Part à court terme des provisions	1'449'860	1'145'489
Emprunts et dettes à court terme	0	4'906'849
Part à court terme des dettes à long terme	11'752'649	35'872'829
Autres engagements à court terme	49'820'436	65'270'861
Total des exigibles à court terme	98'331'463	134'973'588
Emprunts et dettes à long terme	553'241'103	451'967'900
Subventions d'investissement reçues, net	29'295'229	13'365'105
Provisions à long terme	822'450	2'376'879
Engagements en faveur du personnel	11'156'217	10'438'629
Total des engagements à long terme	594'514'999	478'148'513
Sous-total du passif	692'846'463	613'122'101
Capital de dotation	44'000'000	44'000'000
Fonds de réserves	53'501'692	26'040'375
Résultat net de l'exercice	-10'994'849	15'441'703
Capitaux propres	42'506'844	41'482'078
Total du passif et capitaux propres	779'353'306	698'604'179

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2015

En CHF	2015	2014
Revenus des transports	142'585'654	153'681'500
Contribution de l'Etat de Genève	221'621'605	207'279'980
Contribution de la Confédération	11'533'158	10'981'540
Contribution des communes et des tiers	7'678'040	8'135'973
Produits d'exploitations divers	17'120'918	16'251'517
Total des produits d'exploitation	400'539'374	396'330'510
Frais de personnel	229'876'944	207'932'620
Frais de véhicules	33'711'610	34'024'992
Frais de bâtiments et installations fixes	20'999'130	8'431'104
Sous-traitance de transport	44'966'080	43'707'378
Charges d'exploitations diverses	21'713'257	29'329'517
Dotations aux amortissements et pertes de valeur	44'053'917	41'255'452
Pertes sur constats et débiteurs	2'602'041	2'502'300
Total des charges d'exploitation	397'922'977	367'183'363
Résultats des activités d'exploitation	2'616'396	29'147'147
Produits financiers	2'778'012	1'278'710
Charges financières	16'571'904	15'195'390
Quote-part dans le résultat des sociétés associées	182'647	211'236
Résultat net de l'exercice	-10'994'849	15'441'703

Tableau des flux de liquidités consolidés au 31 décembre 2015

En CHF

2015

2014

Activités opérationnelles

Résultat net de l'exercice	-10'994'849	15'441'703
Amortissements et pertes de valeur	44'053'917	41'231'259
Amortissements sur les participations de tiers	-263'796	-162'012
Provisions sur débiteurs incluses dans corrections de valeurs des actifs	327'627	-1'000'942
Attribution / Dissolution de provisions	1'533'434	-19'218'836
Quote-part au résultat des participations mises en équivalence	-182'647	-211'236
Résultat de change non réalisé	231'229	70'952
Résultat de l'exercice après ajustement des transactions non monétaires	34'704'915	36'150'888
(Gain) / Perte sur vente d'immobilisations	0	-13'185
Produits d'intérêts	-592'510	-646'449
Dividendes reçus	-54'960	-45'800
Charges d'intérêts	14'155'651	13'885'416
Montants reclassés dans les activités d'investissement ou de financement	13'508'181	13'179'982
Variation des débiteurs d'exploitation brut	-66'224'798	-926'958
Variation des stocks brut	-159'443	-469'316
Variation des autres actifs circulants	5'075'484	1'350'672
Variation des créanciers d'exploitation	7'594'604	876'797
Variation des autres engagements à court terme	-3'335'584	6'757'197
Utilisations des provisions	-2'065'904	-704'847
Variations du fonds de roulement	-59'115'641	6'883'544
Flux de liquidités provenant des activités opérationnelles	-10'902'546	56'214'415

Activités d'investissement

Acquisitions d'immobilisations corporelles	-53'014'695	-58'307'267
Avances sur acquisitions de véhicules	-1'891'875	11'829'589
Produits de cession d'immobilisations corporelles	0	37'378
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-2'981'241	-3'803'291
Subventions d'investissements reçues	12'625'674	611'767
Acquisition de participations financières	0	0
(Octroi) / Remboursement des créances à long terme	-23	-129
Dividendes encaissés	139'074	81'510
Produits d'intérêts encaissés	9'088	63'026
Flux de liquidités affectés aux activités d'investissements	-45'113'999	-49'487'417

Activités de financement

Augmentation des emprunts	136'699'456	18'454'552
Remboursement des emprunts	-58'900'276	-14'795'390
Intérêts payés	-13'283'385	-13'042'425
Intérêts payés sur le capital de dotation	-935'000	-935'000
Flux de liquidités provenant des activités de financement	63'580'795	-10'318'264
Effet des conversions de change sur la liquidité	-294'950	3'214

Augmentation/(Diminution) nette de liquidités et équivalents de liquidités	7'269'300	-3'588'052
Liquidités et équivalents de liquidité à l'ouverture de l'exercice	2'410'842	5'998'894
Liquidités et équivalents de liquidités à la fin de l'exercice	9'680'142	2'410'842

Liquidités et équivalents de liquidités tpg	9'680'142	7'317'445
Caisse centralisée auprès du Canton de Genève «Cash Pooling»*	0	-4'906'603
Liquidités et équivalents de liquidités à la fin de l'exercice	9'680'142	2'410'842

* Le compte Cash Pooling présente un solde débiteur de CHF 56'351'618 et se trouve dans la rubrique des débiteurs d'exploitation

Variation des fonds propres consolidés

Variation des fonds propres consolidés au 31 décembre 2015

	Fonds de réserve (antérieur à 1996)	Fonds de réserve autres	Réévaluation des instruments dérivés de couverture	Résultats cumulés réseau urbain depuis 1996	«Résultats cumulés régional depuis 1996»	Ecart de conversion		Total
					Affectation cantonale	Affectation fédérale		
En CHF								
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2014	2'972'887	32'525'611	0	2'571'663	2'213'347	-2'065'992	-79'219	38'138'299
Réévaluation hedging			-12'085'691					-12'085'691
Différences de conversion							-12'232	-12'232
Fonds de réserve au 31 décembre 2014	2'972'887	32'525'611	-12'085'691	2'571'663	2'213'347	-2'065'992	-91'451	26'040'375
Résultat net de l'exercice	0	19'206'466		-6'591'654	1'278'823	548'067		15'441'703
Capitaux propres au 31 décembre 2014	2'972'887	51'732'078	-12'085'691	-3'019'991	3'492'170	-1'517'924	-91'451	41'482'078
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2015	2'972'887	51'732'078	-12'085'691	-3'019'991	3'492'170	-1'517'924	-91'451	41'482'078
Réévaluation hedging			12'085'691					12'085'691
Différences de conversion							-66'077	-66'077
Fonds de réserve au 31 décembre 2015	2'972'887	51'732'078	0	-3'019'991	3'492'170	-1'517'924	-157'528	53'501'692
Résultat net de l'exercice	0	-5'413'780		-6'695'745	780'273	334'403		-10'994'849
Capitaux propres au 31 décembre 2015	2'972'887	46'318'298	0	-9'715'736	4'272'443	-1'183'521	-157'528	42'506'843

Affectation du résultat de l'exercice

En CHF	31.12.2015	31.12.2014
Résultat net de l'exercice du Groupe	-10'994'849	15'441'703
./. Affectation aux Réserves part tpg de subventions non dépensées	-5'497'424	-19'025'324
./. Affectation aux Réserves part Etat de subventions non dépensées	-5'497'424	3'583'622
Soldes à affecter	-10'994'849	-15'441'703

σ t p g

tpg - transports publics genevois
Route de la Chapelle 1, case postale 950
1212 Grand-Lancy 1, Suisse
Tél. +41 22 308 33 11
Fax +41 22 308 34 00
www.tpg.ch

© tpg 2016